

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - http://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

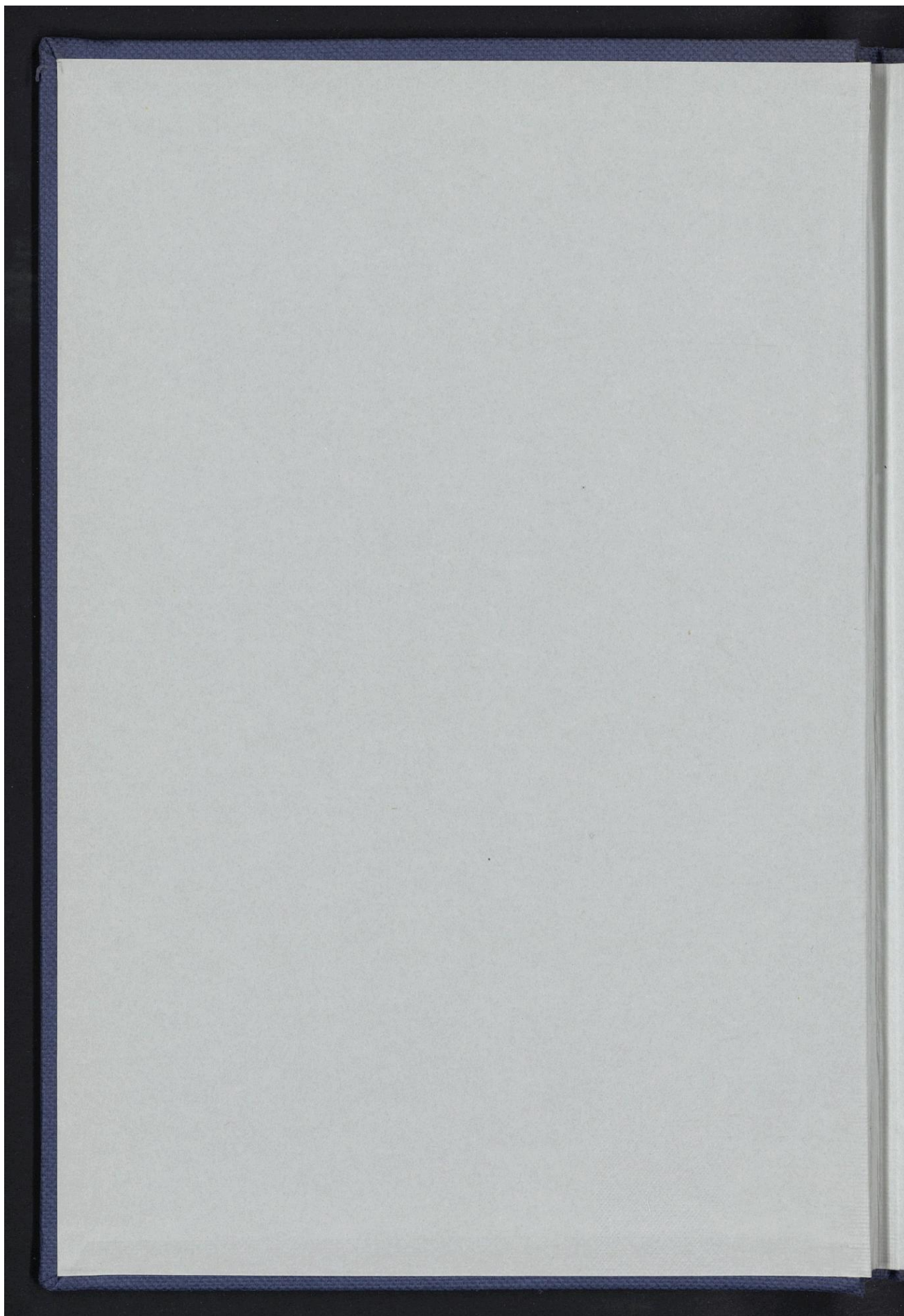
4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

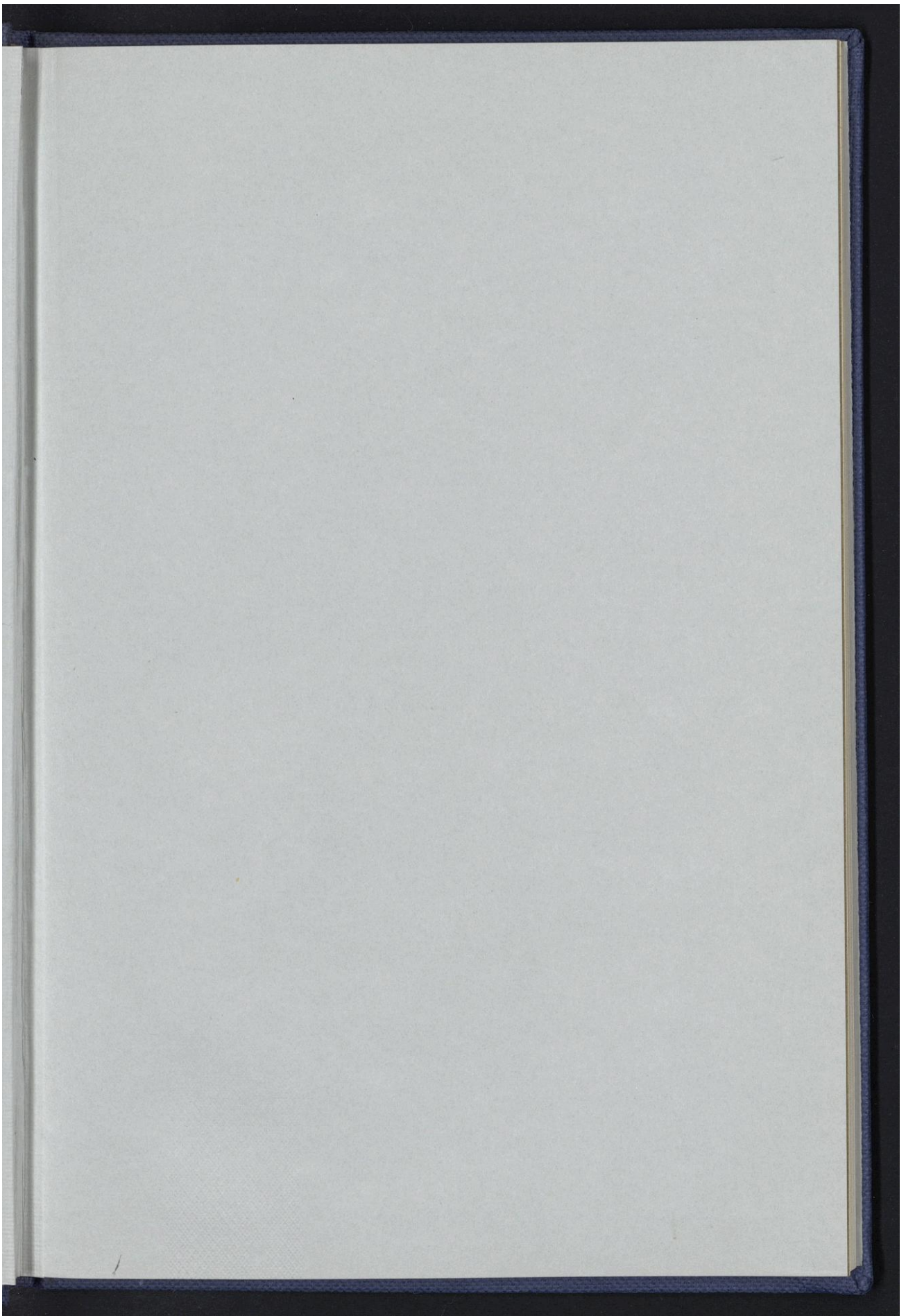
5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

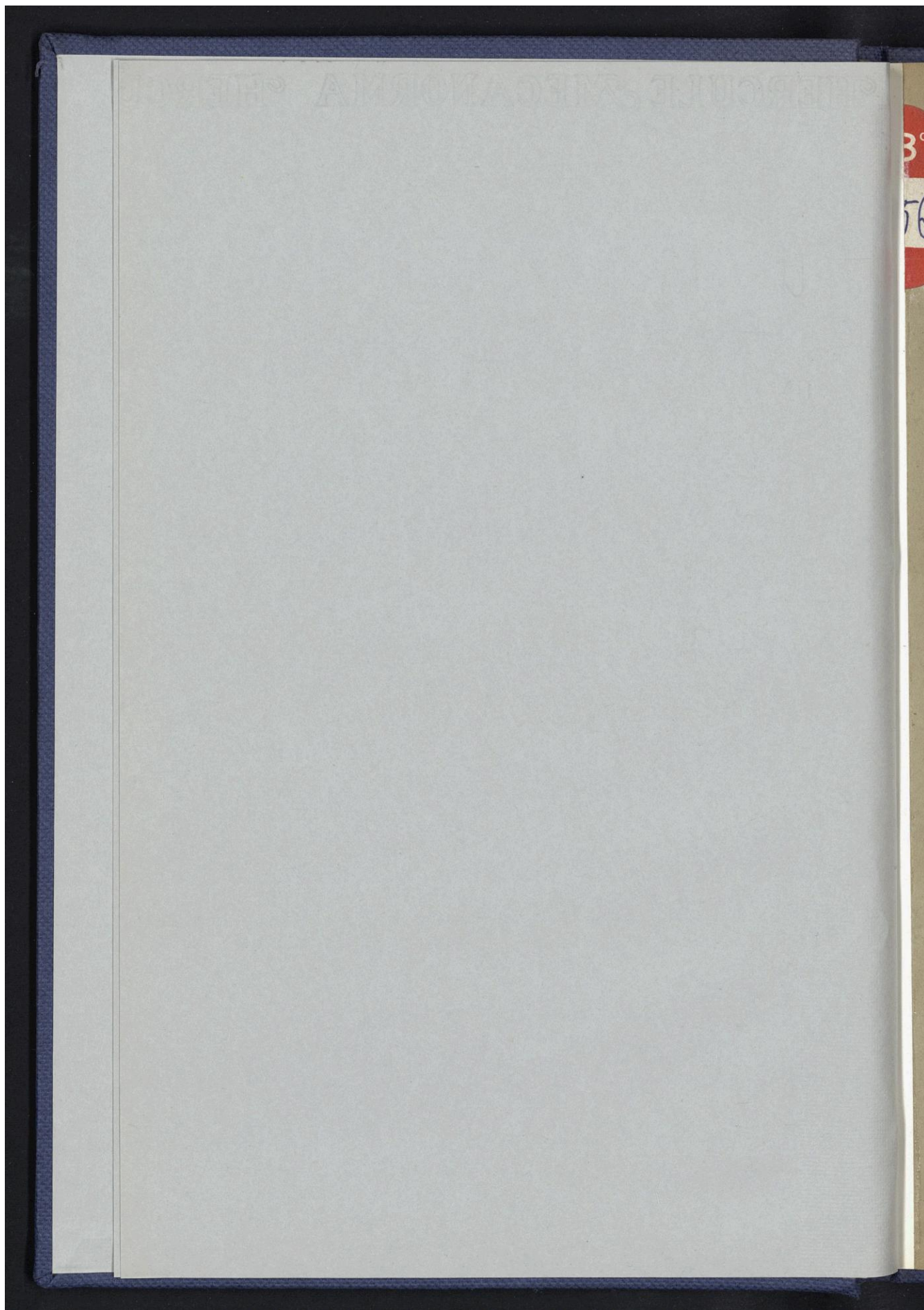
Auteur(s)	Exposition internationale. 1905. Liège. Section française
Auteur(s) secondaire(s)	Glorieux, Henry (1857-19..) ; France : Ministère du commerce et de l'industrie (1906-1913)
Titre	Classe 82. Rapport
Adresse	Paris : Comité français des Expositions à l'étranger : M. Vermot éditeur, 1909
Collation	1 vol. ([4]-64 p.) : plan ; 27 cm
Nombre de vues	80
Cote	CNAM-BIB 8 Xae 632
Sujet(s)	Exposition internationale (Liège ; 1905) Laine -- Industrie et commerce -- 1870-1914
Thématique(s)	Expositions universelles Machines & instrumentation scientifique Matériaux
Typologie	Ouvrage
Langue	Français
Date de mise en ligne	27/04/2023
Date de génération du PDF	19/06/2023
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?8XAE632











3°

56

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL

EXPOSITION

UNIVERSELLE & INTERNATIONALE

DE LIÈGE 1905

SECTION FRANÇAISE

CLASSE 82

RAPPORT

PAR

M. HENRY GLORIEUX

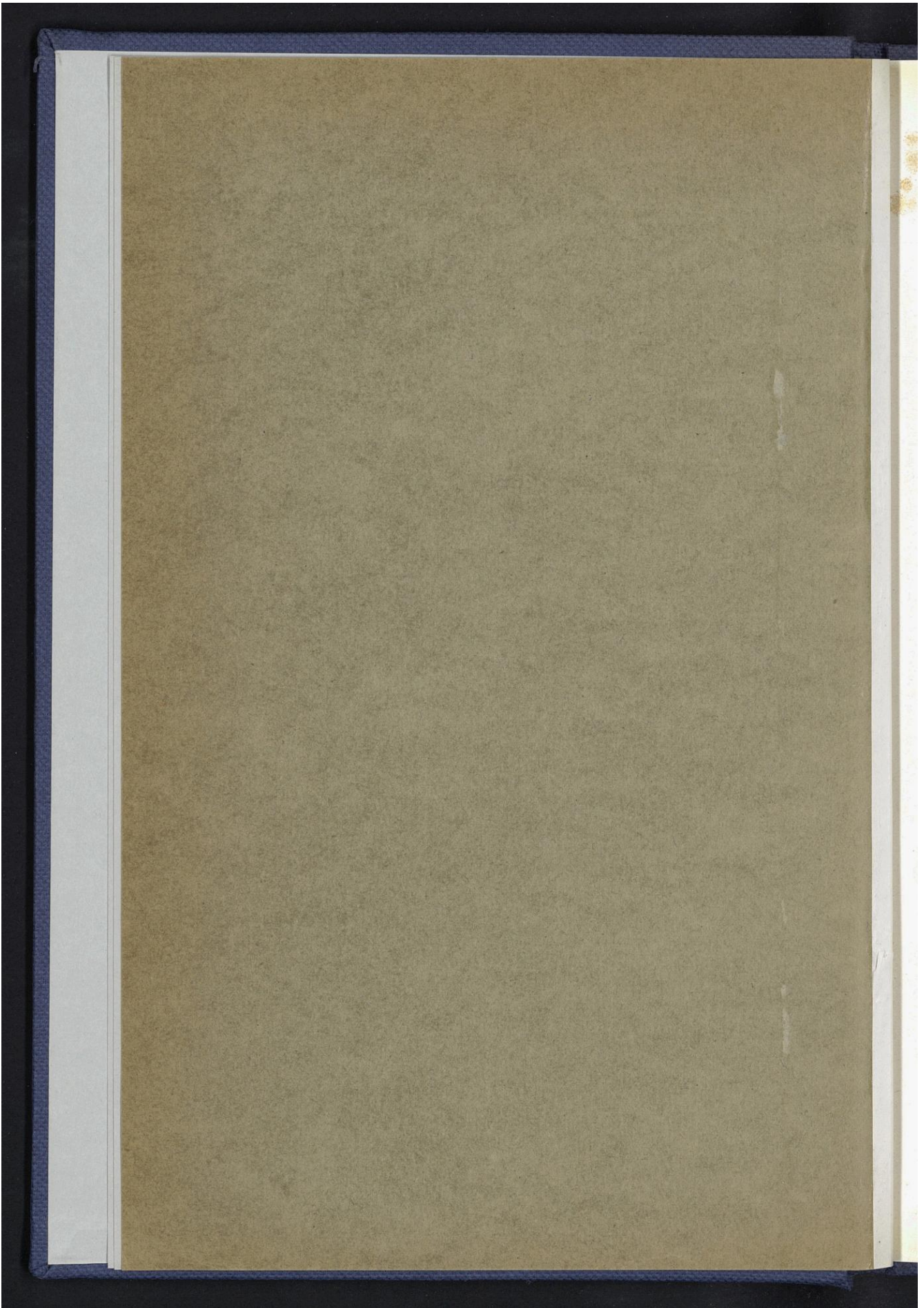
PARIS

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

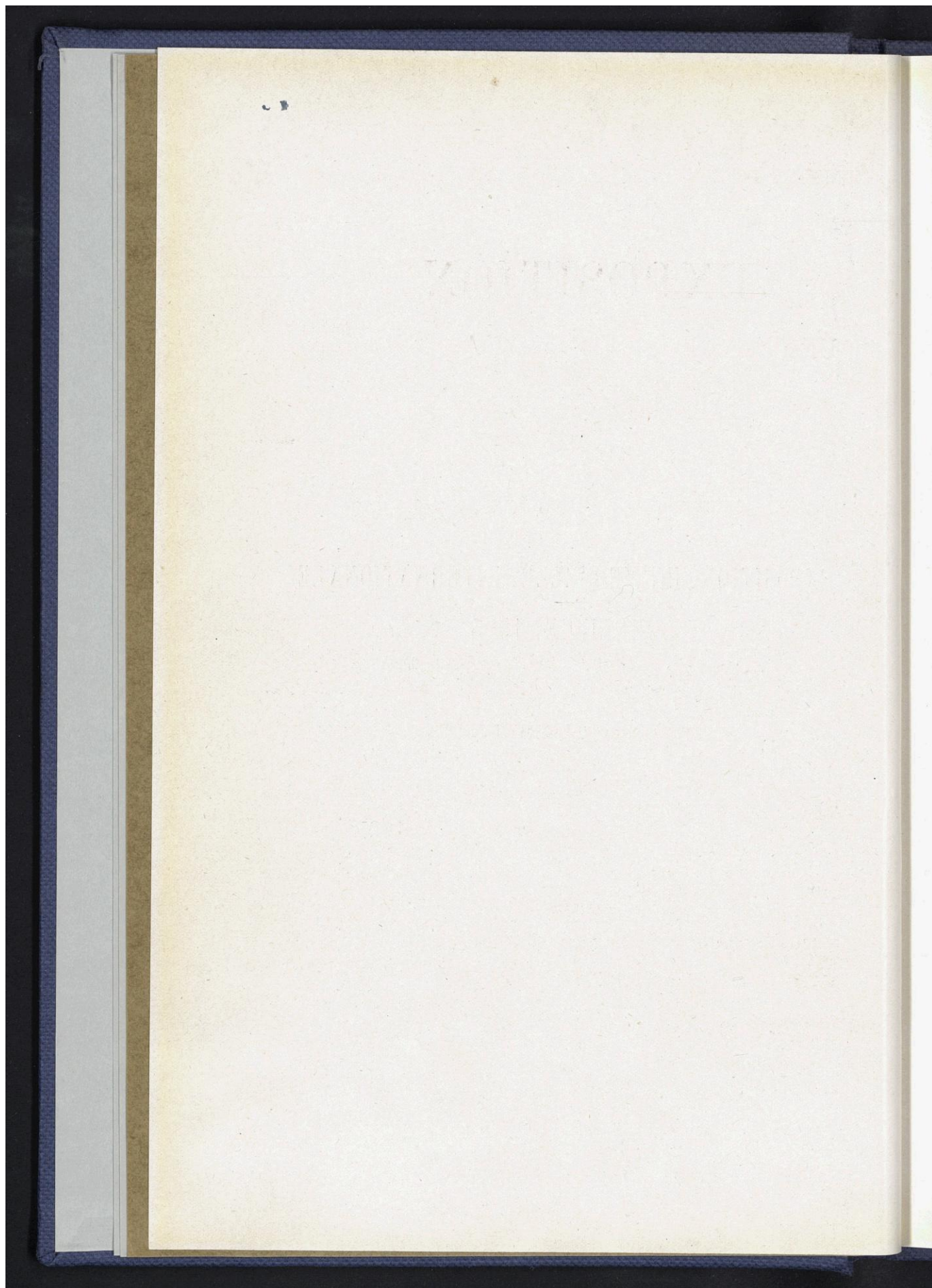
Bourse de Commerce, rue du Louvre

1909

M. VERMOT, ÉDITEUR



EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE
DE LIÈGE 1905



80826
8^o Xae 632

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL

EXPOSITION
UNIVERSELLE & INTERNATIONALE
DE LIÈGE 1905

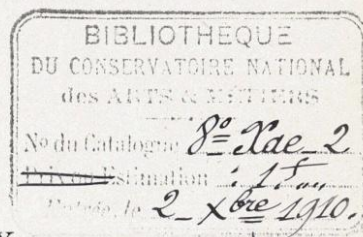
SECTION FRANÇAISE

CLASSE 82

RAPPORT

PAR

M. HENRY GLORIEUX



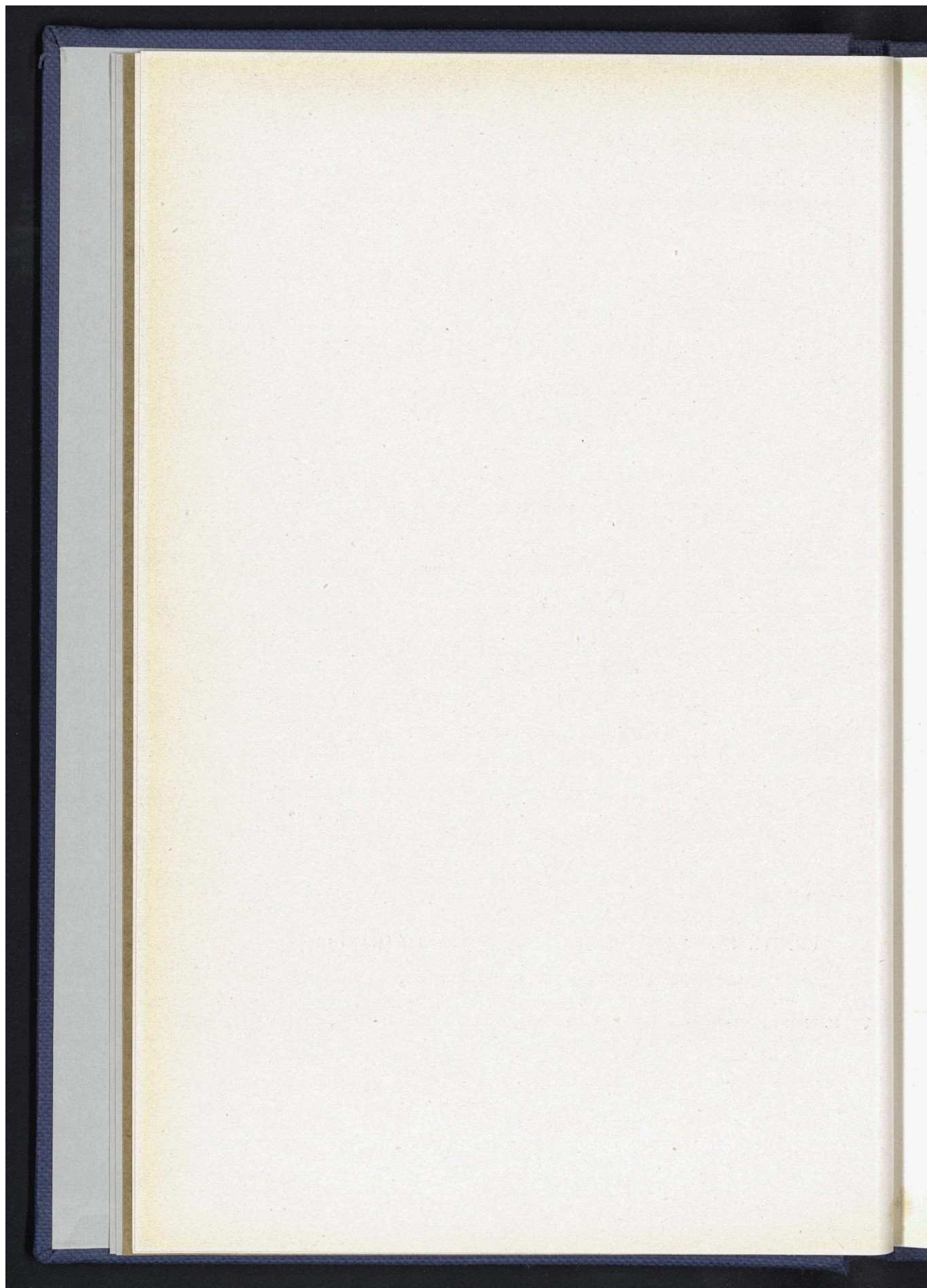
PARIS

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

Bourse de Commerce, rue du Louvre

1909

M. VERMOT, ÉDITEUR





Avant-propos

Si, comme on se plaît à le répéter, les Expositions Universelles sont, ou bien une sorte de champ clos dans lequel viennent se mesurer les nations industrielles, soit un terrain amical où, dans une aspiration solidaire du progrès, elles se fournissent les unes aux autres des enseignements, il faut de suite reconnaître que, en ce qui concerne la Classe 82, fils et tissus de laine, l'Exposition Universelle de Liège de 1905 n'a, en aucune façon, réalisé ce programme.

La faute ne peut en être attribuée à la France dont l'exposition fut particulièrement brillante, non plus qu'à la Belgique, qui, fière de son antique réputation dans l'industrie des draps, tint à honneur d'y figurer d'une façon tout à fait remarquable; elle est due à l'abstention presque complète de toutes les principales nations qui marquent leur place dans l'industrie textile de la laine. Ni l'Angleterre, ni l'Allemagne, ni l'Autriche-Hongrie, non plus que l'Italie, l'Espagne, les Etats-Unis d'Amérique n'étaient représentés à Liège.

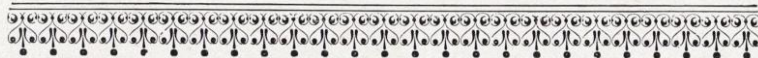
La Russie, la Roumanie, la Grèce, la Serbie, le Maroc avaient seuls envoyé quelques échantillons de leur industrie trop peu importants pour pouvoir être adoptés comme termes de comparaison. Et pourtant dans les premiers pays que nous venons de citer, l'industrie des étoffes plus au moins ancienne prend tous les jours un développement plus considérable sous l'empire de la préoccupation, pour tous, de satisfaire à leurs propres besoins et, pour quelques-uns, d'y ajouter les débouchés des marchés étrangers.

Quelles peuvent être les causes de cette abstention déjà manifeste à l'Exposition de Saint-Louis? Il serait difficile d'y répondre, mais nous croyons pouvoir en indiquer deux tout au moins. La première peut être la crainte de fournir des renseignements à des nations concurrentes; la seconde ne serait-elle pas, qu'en raison du peu de profit direct que peuvent tirer d'une exposition les industriels de cette catégorie, ils préfèrent consacrer la dépense que représente une exposition à un but plus immédiat, peut-être plus pratique, tel que l'envoi d'un agent en pays étranger pour en étudier les ressources et les besoins? Quels qu'en soient les motifs, cette abstention à l'Exposition de Liège enlève son intérêt principal, partant son mérite, à un rapport dont le but doit être de juger par comparaison la perfection des produits des différents pays et d'apporter impartialement aux industriels français, soit un témoignage de satisfaction, soit un encouragement, voire même un stimulant dans la voie du progrès et l'amélioration des modes de travail.

La Belgique seule nous aurait fourni l'occasion de tenter une pareille étude, mais elle est trop près de nous; son centre principal, Verviers, est wallon, c'est-à-dire à moitié Français; il s'inspire aux mêmes sources que nos propres industriels, et il est juste de reconnaître que, dans la fabrication des draps notamment, il marche de pair avec nous; peut-être avons-nous le droit de prétendre à un meilleur rang, en ce qui concerne la fabrication des tissus robes, quels que soient les progrès qu'ont réalisés en ces derniers temps les maisons dont nous avons pu étudier les expositions.

Nous devons donc nous borner à examiner et dire ce que fut à l'Exposition de Liège la manifestation de l'Industrie textile française de la laine, et pour remplir la mission qui nous a été confiée, indiquer comment cette participation fut organisée, de quels éléments elle se composait, et quels résultats y furent obtenus.





CHAPITRE I

Organisation de la Classe 82 à l'Exposition de Liège

Comités d'admission et d'installation.

Les comités d'admission et d'installation furent composés de :
MM. Alloend Bessand d'Elbeuf, Gustave Bernheim de Paris,
Eugène et Jules Blin d'Elbeuf, Francisque Bonnier de Vienne,
Léon Buirette de Suippes, Florent Carissimo de Roubaix, Georges
Communeau de Beauvais, Paul Fraenckel d'Elbeuf, Henry Glo-
rieux de Roubaix, Eugène Jourdain de Tourcoing, E. Levallois
de Paris, Charles Marteau de Reims, Paul Masse de Corbie,
Albert Prouvost de Roubaix, Jules Rousseau de Sedan, Paul
Simon de Paris.

Le bureau fut ainsi constitué :

Président : M. LEVALLOIS (E.).

Vice-Présidents : MM. BLIN (Jules).

CARISSIMO (Florent).

JOURDAIN (Eugène).

ROUSSEAU (Jules).

Secrétaires : MM. BERNHEIM (Gustave).

COMMUNEAU (Georges).

Trésorier : M. GLORIEUX (Henry).

Comité d'Admission

Le Comité d'admission eut à examiner 43 demandes, dont
3 collectives qui toutes furent admises. C'est ainsi que Reims,

Elbeuf et Castres firent part de leur intention de faire une exposition collective avec une récompense unique; Roubaix et Tourcoing de leur côté, se proposaient de faire une exposition d'ensemble réservant à chacun de leurs membres le droit à une récompense individuelle. Le comité établit, comme il avait déjà été fait à Saint-Louis, le principe de l'exposition individuelle, de l'exposition collective et de l'exposition d'ensemble plurinominale, cette dernière permettant à des exposants d'une même localité de se grouper, tout en réservant leurs droits à une récompense individuelle.

Comité d'Installation.

M. de Montarnal, le très distingué architecte de la Section française à Saint-Louis, fut choisi à l'unanimité. Sur sa proposition, le Comité décida d'accueillir la demande de la Classe 81 désireuse de s'entendre avec la Classe 82 pour adopter une installation d'ensemble pour les deux Classes. Cette combinaison qui réservait à chaque Classe son indépendance complète, avait l'avantage de grouper dans un ensemble plus important et mieux disposé deux Classes dont les produits ont entre eux beaucoup d'analogie.

Après avoir examiné les propositions de plusieurs entrepreneurs, le Comité fit choix de M. G. Cheminais dont les travaux dans différentes Expositions antérieures, à Hanoï, à Saint-Louis notamment, étaient les garants des sécurités et des aptitudes nécessaires.

Il devait fournir les vitrines, conformes au modèle adopté par le Comité, à raison de 160 francs le mètre courant avec un rabais de 20 p. 100 pour les retours. Ces prix s'entendaient pour des vitrines de 1 mètre de profondeur rendues et posées à Liège et permettant l'emploi de glaces jusqu'à 3 mètres de largeur. Il était en même temps chargé de la représentation des exposants, du transport aller et retour des marchandises, de l'étalage, de l'entretien, de la représentation devant le Jury, moyennant un prix global de 130 francs le mètre de façade, ce prix étant majoré de 30 francs pour les exposants n'ayant que 1 mètre de vitrine.

M. G. Cheminais était en outre chargé du gardiennage, à raison de deux gardiens pour la Classe. Ces deux gardiens étaient prévus pour 7 mois, à raison de 225 francs par mois chacun, y compris l'équipement conforme au règlement.

Le Comité dut aussi examiner l'importance de sa part contributive dans les frais généraux de la Section française La Classe 82 occupant une superficie de 489 m². 50, cette part s'élevait à la somme de 17.664 fr. 90, y compris la mitoyenneté des cloisons et les motifs décoratifs d'entrée de la Classe.

Enfin, le Comité désireux d'éviter aux exposants tout ennui, se chargea d'assurer les marchandises contre le vol, l'incendie, les dégâts de toute nature, et ce, depuis l'enlèvement des colis à domicile jusqu'au retour. Cette police d'assurances constituait une dépense de 945 fr. 25.

Les dépenses de la Classe 82 pouvaient donc être établies de la façon suivante :

Redevance à la Section française, moins ristourne éventuelle	Fr.	17.664,90
Forfait Cheminai, vitrines et retours. Transports, entretien et représentation		48.625,40
— Gardiennage		2.797,00
Honoraires de l'architecte		2.211,25
Velums, décorations diverses.		2.045,90
Assurances		945,25
Plus les menus frais accessoires.		

Les admissions représentaient pour les 42 exposants de la Classe un total de 151 mètres de façade de vitrine plus 24 retours. Les dépenses principales récapitulées ci-dessus représentaient donc environ 475 francs par mètre, mais le Comité désireux de parer à tout imprévu, décida de faire verser à chaque exposant 500 francs par mètre et 120 francs par retour ce qui permettait de prévoir que, comme dans les Expositions précédentes, les exposants auraient la satisfaction de toucher une ristourne.

Le montant des fonds versés par les exposants de la Classe 82 s'éleva à la somme de 78.400 francs. Ces fonds furent déposés dans une banque qui voulut bien consentir un intérêt très rémunérateur.

Par toutes ces prévoyantes dispositions, le Comité avait préparé le succès de cette Classe qui fut, nous le constatons avec plaisir, aussi complet que possible.

Les exposants se répartissaient comme suit :

Roubaix.	17 (dont un s'est retiré)	Paris	4
Tourcoing.	8	Castres (collectivité). .	1 avec 18 adhérents

Reims (collectivité) . . .	1 avec 11 adhérents	Corbie	1
Elbeuf » . . .	1 avec 7 adhérents	Dourgne	1
Mazamet	1	Sedan	1
Vienne	1	Warmeriville	1
Suippes	1	La Bastide Rouairoux . . .	1
Beauvais	1		—
Glageon	1	Au total	<u>42</u>

Le catalogue de la Section française donnait pour la Classe 82, 78 numéros par la citation individuelle de chaque adhérent des collectivités. En réalité par suite du désistement d'un exposant de Roubaix, de deux inscriptions faisant double emploi au catalogue et enfin d'un exposant renvoyé devant le jury d'une autre Classe, le nombre réel des exposants était de 40 auxquels 35 récompenses pouvaient être attribuées, cinq maisons étant Hors Concours, 4 comme Membres du Jury de la Classe 82, et 1 comme Membre du Jury d'une autre Classe.

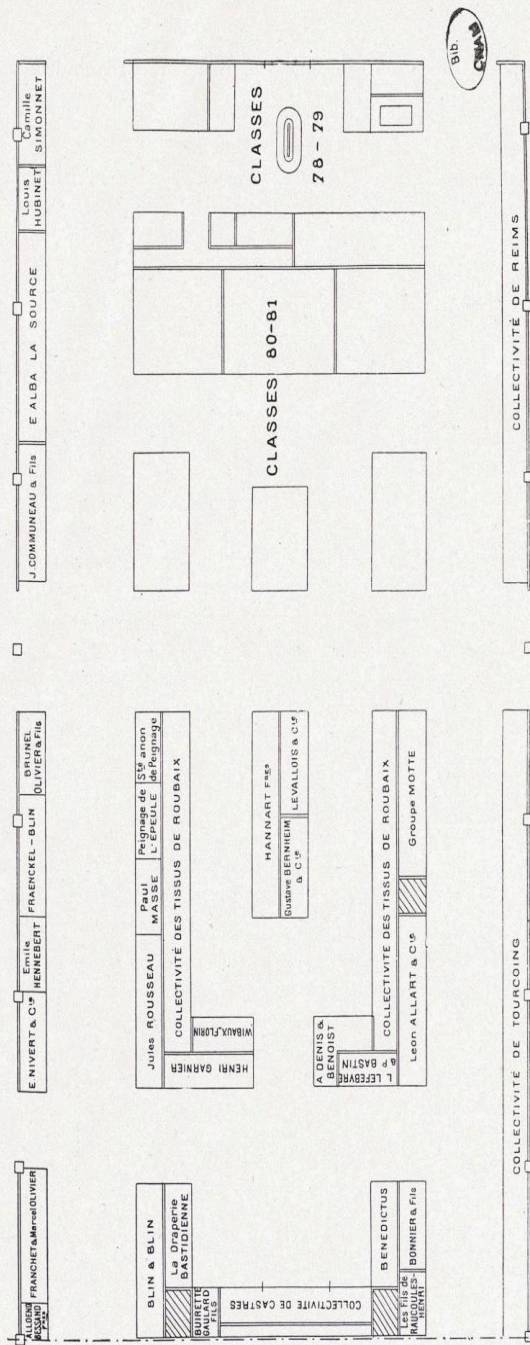
La disposition de la classe 82 était très heureuse, et son architecte, M. de Montarnal, mérite tous les éloges. Bien que très importante, puisqu'elle présentait un développement de plus de 150 mètres de vitrine, elle était parfaitement groupée, de façon à présenter un ensemble très compact.

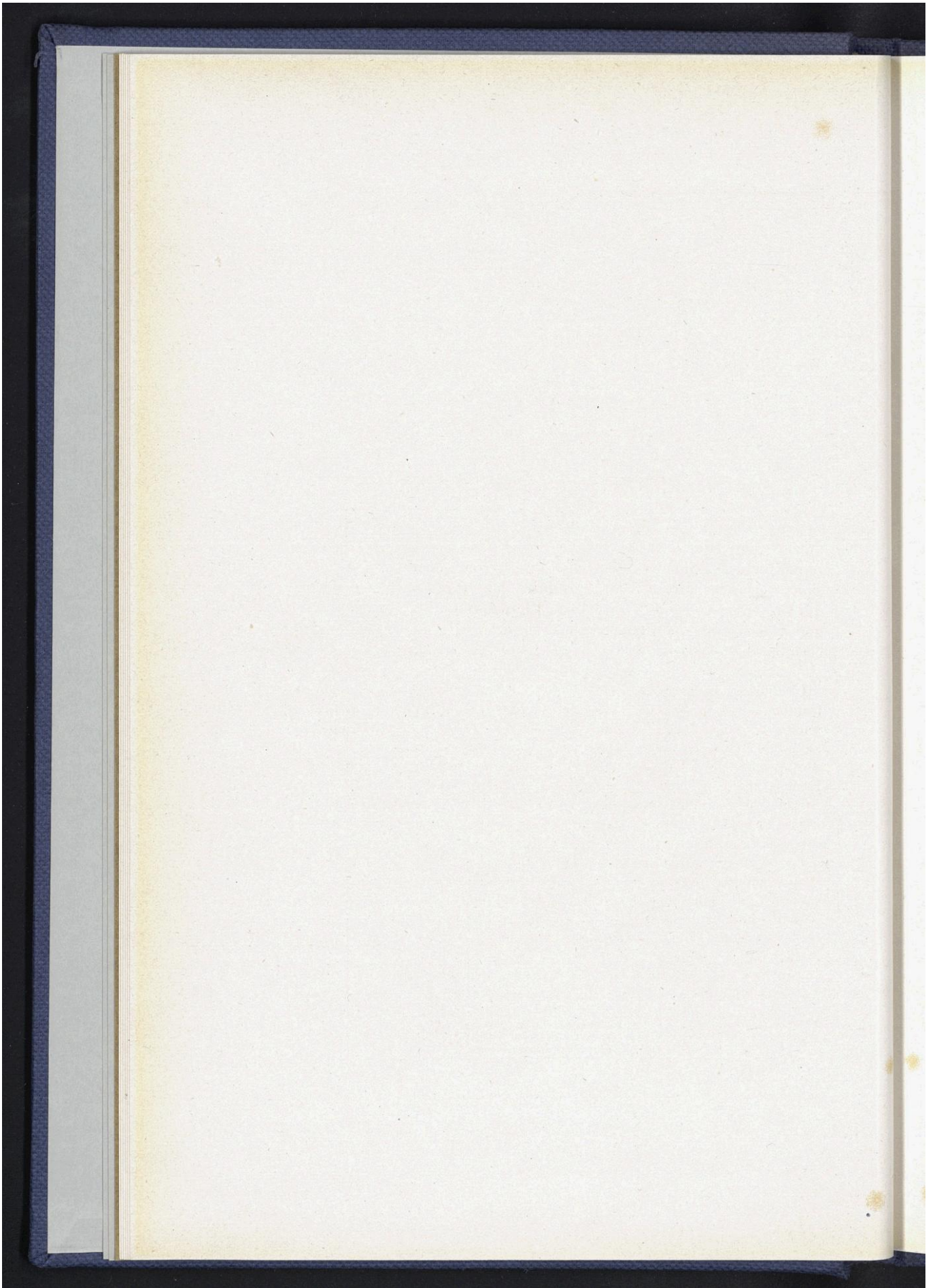
Nous en reproduisons le plan ci-contre :

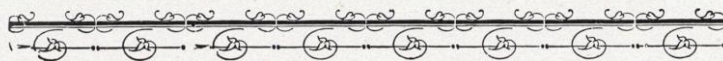
Les vitrines, semblables à celles de la classe 81, étaient en noyer ciré rehaussé de filets or, elles étaient surmontées de motifs d'ornementation assez réussis formant les frises dont le fond était décoré en style moderne. Toutes les vitrines étaient garnies de glaces ayant jusque 3 mètres de largeur. L'emploi de ces grandes glaces, quand il est possible, ne saurait être trop recommandé, elles allègent les vitrines et diminuent le nombre des montants qui masquent si malencontreusement les produits exposés. Nous avons entendu formuler quelques critiques contre les glaces qui renfermaient les expositions de draperie; on objectait, non sans raison peut-être, que les glaces nécessaires pour protéger les nuances frêles et délicates des tissus robes, empêchent par leur réverbération, de juger les étoffes de draperies aux nuances foncées ou éteintes.

Les passages entre les vitrines étaient d'une largeur suffisante pour permettre aux visiteurs de bien apprécier les produits.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE LIÈGE 1905 PLAN LE LA CLASSE 82







CHAPITRE II

DESCRIPTION DE L'EXPOSITION

Quant à ce que fut l'Exposition elle-même de la Classe 82 nous devons, au risque de nous répéter, déclarer qu'elle fut absolument remarquable. Pour en faire une description générale, nous ne saurions mieux faire que de reproduire dans ce rapport une note qui fut rédigée pour le livre d'or de l'Exposition de Liège, et dont une indiscretion que l'auteur nous pardonnera nous en sommes certain, nous a permis d'avoir connaissance :

L'exposition de la Classe 82 — (fils et tissus de laine, etc.,) — a été incontestablement remarquable. Il n'est pas exagéré de dire qu'elle fut la plus réussie de toutes celles de ce genre organisées jusqu'à ce jour à l'Etranger. Sans doute, elle n'atteignait pas, par le nombre de ses exposants, l'importance que prit à Paris, en 1900, l'Exposition de l'industrie de la laine en France, mais on peut dire que cette industrie était numériquement parlant, très largement représentée à l'Exposition de Liège, et que la Classe 82 avait surtout l'avantage de grouper un ensemble complet de ses diverses branches.

Le peignage, la filature et la teinture encadraient les tissus français dont la supériorité est partout reconnue. Ces tissus étaient présentés avec un goût, une recherche des coloris qui marquaient un progrès très réel, presque une évolution, sur tout ce qui avait été fait jusqu'ici dans les expositions; l'inspiration en a, sans aucun doute, été puisée aux étalages, dont nos grands magasins de Paris détiennent le secret.

Tous nos grands centres de manutention de la laine, Roubaix, Tourcoing, Paris, Reims, Elbeuf, Sedan, Vienne, Castres, se sont donnés rendez-vous dans la Classe 82 où ils sont entourés d'un nombre respectable d'industriels isolés, et ce tout, donne une haute idée de la vitalité

de l'industrie de la laine en France qui continue, au prix de quels efforts, à lutter avec succès contre toutes les concurrences étrangères.

En tête se place Roubaix, dont la situation prédominante dans la laine n'est nulle part contestée. Une fois de plus, il affirme sa puissance par le nombre de ses exposants et la variété de ses industries. Grâce à Roubaix, l'industrie française de la laine met en ligne, à Liège, ses peignages, ses filatures de la laine peignée et de la laine cardée, ses tissages de robes et de draperies et ses teintureries, et peut dans chacune de ces branches, prétendre au premier rang.

L'exposition de Tourcoing, la ville-sœur, quoique moins importante mérite les mêmes éloges tant par la diversité et l'importance de ses industries que par la perfection de ses produits. Aussi bien, est-ce la même vie intense, la même fièvre de travail, le même souci du progrès qui règnent dans ces deux villes voisines.

Paris, dont le petit nombre d'exposants est compensé par la qualité, permet d'admirer des tissus artistiques inspirés par le goût le plus raffiné dont il a gardé et gardera toujours le monopole.

Elbeuf se distingue par l'importance de ses expositions et la qualité de ses produits. Ses draps ont une réputation universelle qui est bien justifiée et est la récompense d'efforts persévérants qui ont ramené à cette ancienne ville de fabrique toute sa féconde activité.

Reims ne peut manquer d'attirer l'attention par ses cachemires et ses flanelles dont il a gardé une sorte de monopole. Il expose en outre une variété d'articles nouveaux qui indiquent que si le nombre de ses fabricants a diminué, ceux qui restent sur la brèche sont de taille à maintenir le bon renom de leur ancienne cité.

Que ne pouvons-nous en dire autant de Sedan. Certes l'exposition qui nous vient de cette place est digne de tous les éloges, et nous avons admiré ses produits qui sont parfaits. Mais c'est peu pour une région industrielle aussi importante dont Sedan est le centre.

Avec Vienne et Castres, qui fabriquent des tissus et des draps ayant une certaine analogie, nous sommes dans la catégorie de ces villes de fabrique qui, par des efforts récents mais soutenus, témoignent d'un progrès marqué. Vienne spécialement par ses draps, Castres, par ses tissus pour robes, exposent des produits très intéressants tant par leur diversité et leur fini que par leur excellent traitement et leur bas prix.

Autour de ces grands centres, brille une pléiade d'industriels filateurs et tisseurs, qui bien qu'isolés dans les localités où ils ont établi leurs industries, ne participent pas moins d'une façon active aux progrès incessants de cette industrie de la laine en France, dont chaque exposition marque une étape nouvelle de progrès.

Nous devons signaler parmi eux certaines industries spéciales, telles que les tissus imitant les fourrures, les couvertures, etc... qui contribuent en

même temps à donner à cette Classe de la Section française son brillant caractère de variété et d'ensemble.

Nous sommes fiers d'enregistrer le témoignage de tous ceux qui ont visité la Classe 82 et en particulier des industriels étrangers, en disant qu'elle était digne du milieu dans lequel elle se trouvait, digne surtout de la grande industrie française de la laine, probablement la plus importante par son chiffre, de nos industries nationales.

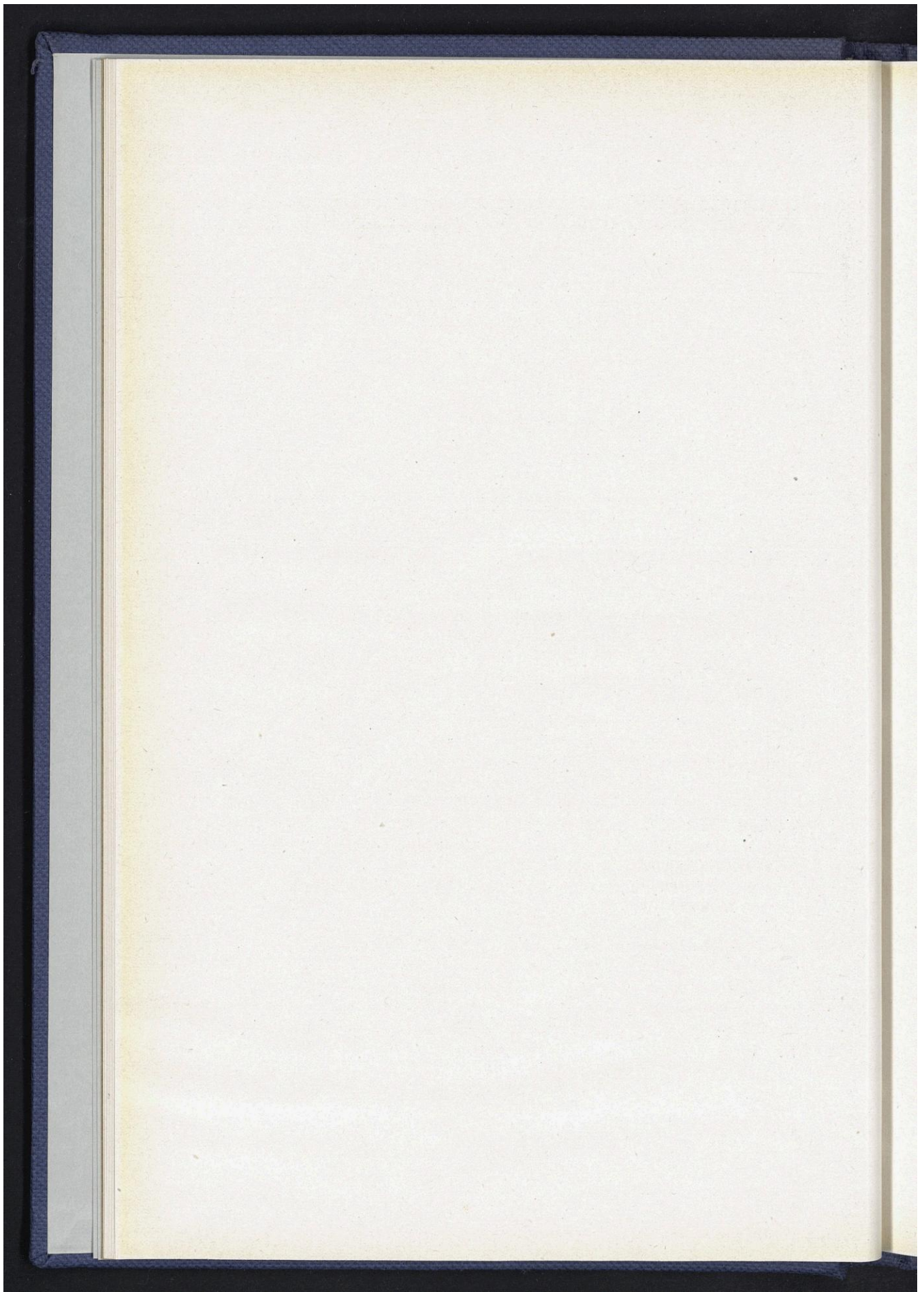
Cinq maisons Hors Concours, 23 Grands Prix, 8 Diplômes d'Honneur, 3 Médailles d'Or et 1 Médaille d'Argent, tel est le magnifique bilan des récompenses accordées à la Classe 82 de la Section française, par le Jury International.

Nous n'ajouterons aucun commentaire à cette notice; nous dirons seulement pour ceux qui s'étonneraient de la proportion considérable de Grands Prix décernés à la Classe 82 et qui ne se retrouve peut-être dans aucune autre Classe, nous dirons que toutes les décisions du Jury de la Classe 82 ont été confirmées par le Jury du groupe XIII, sauf une qui fut modifiée pour être relevée. Par cette rectification, le Jury du groupe a manifesté la rectitude, peut-être sévère des travaux du Jury de la Classe 82 et a donné à cette Classe un témoignage éclatant de son très réel succès.

Ce succès de la Classe 82 fut d'ailleurs ratifié par l'empressement des visiteurs, plus particulièrement de ceux dont la compétence s'appuie sur des connaissances techniques. Elle eut le 12 mai, l'honneur de la visite de S. M. le Roi Léopold II, qui en marqua, toute sa satisfaction en témoignant son désir de la revoir. Cette promesse fut remplie le 26 juin et encore le 1^{er} et le 6 octobre. Entre temps, son Altesse le Prince Royal accompagné de la Princesse Clémentine et de la Princesse Ruprecht de Bavière l'avait également honorée de sa visite.

Le Ministre du Commerce en fit l'inauguration officielle le 8 juin, et le 28 juin, notre Classe fut encore visitée par MM. Dubief, Ruau et Clémentel, Ministres du Commerce, de l'Agriculture et des Colonies.







JURY DE LA CLASSE 82

GROUPE XIII

Le Jury de la classe 82 était composé comme suit :

Titulaires : MM. LINCK (Armand), Belgique.
DESTRÉE (Emile), Belgique.
BÉGASSE (Joseph), Belgique.
BLIN (Eugène), France.
MASSE (Paul), France.
GLORIEUX (Henry), France.
MÉES (Emile), Russie.

Jurés suppléants : MM. VAXELAIRE (Raymond), Belgique.
BERNHEIM (Gustave), France.
BUIRETTE (Léon), France.

Le Jury de la Classe 82 se rattachait au Jury du Groupe XIII dont M. Joseph Melen, de Verviers, si sympathiquement connu de nombreux Français était le Président.

La première réunion du Jury eut lieu le premier août 1905, et le Bureau fut aussitôt constitué.

Président : M. LINCK (Armand).

Vice-Président : M. BLIN (Eugène).

Secrétaire-rapporteur : M. DESTRÉE (Emile).

Conformément au règlement de l'Exposition de Liège, le Jury décida que seuls les jurés titulaires ont voix délibérative, les jurés suppléants auront voix consultative; ils assisteront à toutes les opérations et séances du Jury pour pouvoir au besoin remplacer

un juré titulaire. Une seule fois, le juré suppléant belge M. R. VAXELAIRE a été appelé à remplir ces fonctions.

Sur l'invitation de M. le Président, M. PAUL SIMON membre du Comité de direction du Comité français des Expositions à l'étranger, principal organisateur de la Classe, consent à suivre les opérations du Jury et se tient à sa disposition pour tout avis qui lui serait demandé.

Le nombre d'exposants soumis aux décisions du Jury est de 69, se répartissant comme suit :

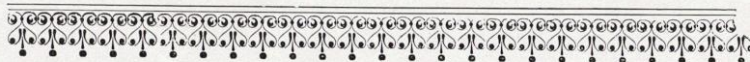
BELGIQUE.	— 15, plus 3 Hors-Concours.
FRANCE.	— 35, plus 5 Hors-Concours.
RUSSIE.	— 5
GRÈCE.	— 1
SERBIE.	— 1
BULGARIE.	— 11
MAROC.	— 1

Le nombre des récompenses accordées fut de 69, dont :

31 Grands Prix.	7 Médailles d'Argent.
14 Diplômes d'Honneur.	5 Médailles de Bronze.
11 Médailles d'Or.	1 Mention Honorable.

se répartissant :

Pour la Belgique.	— 8 Grands Prix.
	6 Diplômes d'Honneur.
	1 Médaille d'Or.
Pour la France.	— 23 Grands Prix.
	8 Diplômes d'Honneur.
	3 Médailles d'Or.
	1 Médaille d'Argent.
Pour la Russie.	— 3 Médailles d'Or.
	1 Médaille d'Argent.
	1 Médaille de Bronze.
Pour la Bulgarie.	— 3 Médailles d'Or.
	4 Médailles d'Argent.
	4 Médailles de Bronze.
Pour la Serbie.	— 1 Médaille d'Argent.
Pour la Grèce.	— 1 Médaille d'Or.
Pour le Maroc.	— 1 Mention Honorable.



RÉCOMPENSES AUX COOPÉRATEURS ET COLLABORATEURS

Le Jury décide que, conformément au règlement de l'Exposition de Liège, la récompense la plus élevée accordée aux coopérateurs sera d'un degré inférieure à celle obtenue par l'exposant.

Il décide en outre que aucune récompense sollicitée par un chef d'industrie en faveur de l'un de ses collaborateurs ou coopérateurs ne pourra être supérieure à celle indiquée par l'exposant lui-même.

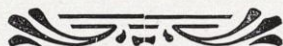
Enfin, pour se mettre à l'abri de l'exagération qu'il constate dans un certain nombre de ces demandes, il adopte un barème établi d'après la récompense obtenue par l'exposant et le nombre de collaborateurs et coopérateurs qu'il emploie; ce barème permet de préciser le nombre et l'importance des récompenses à attribuer à chaque maison.

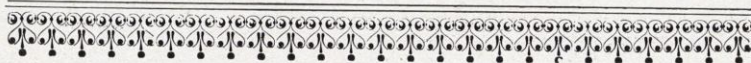
Ce travail, si complexe en lui-même, se trouvait donc simplifié, et le Jury de la Classe 82 put, sur ces bases, décerner 412 récompenses, dont : 88 pour la Belgique, 324 pour la France, se décomposant comme suit :

Pour la Belgique. — 13 Diplômes d'Honneur.
19 Médailles d'Or.
15 Médailles d'Argent.
35 Médailles de Bronze.
6 Mentions Honorables.

Pour la France. — 22 Diplômes d'Honneur.
70 Médailles d'Or.
102 Médailles d'Argent.
101 Médailles de Bronze.
29 Mentions Honorables.

Ce grand nombre de récompenses aux collaborateurs et coopérateurs n'est pas pour étonner, si on envisage le personnel considérable qu'emploient les industries textiles.





CHAPITRE III

CLASSE 82 — SECTION FRANÇAISE

EXPOSANTS

Suivant une classification dont nous avons apprécié tout le mérite, nous grouperons les divers exposants français en trois régions :

Celle du Nord, comprenant, Roubaix, Tourcoing, Paris, Glageon, Corbie, Beauvais.

Celle de l'Est et de l'Ouest, comprenant Elbeuf, Sedan, Reims, Suippes, Warmériville.

Celle du Midi, comprenant Vienne, Castres, Mazamet, Dourgne La Bastide-Rouairoux.

Après les lumineux rapports de M. Charles Marteau en suite de l'Exposition de 1900, de MM. Francisque Bonnier et Paul Masse après l'Exposition de Saint-Louis, l'historique de ces différentes places de fabrique n'est plus à faire, non plus que l'examen des progrès ou transformations de notre puissante industrie textile. Nous sommes heureux toutefois de constater que cette industrie vient de donner à Liège, au lendemain des secousses qui, en 1900, auraient pu l'ébranler pour longtemps, une preuve étonnante de sa vitalité; elle a également démontré que toutes les brèches étaient solidement réparées et qu'elle était en marche vers un but plus haut de progrès, ambitieuse de maintenir au premier rang son ancienne renommée qu'elle a acquise par l'effort incessant de son travail.

RÉGION DU NORD

Roubaix, Tourcoing, Paris, Glageon, Corbie, Beauvais

ROUBAIX

L'exposition de Roubaix était organisée sous le patronage de la Chambre de Commerce de Roubaix qui en avait fait une exposition d'ensemble plurinominale, ce qui, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut, permettait à chacun des exposants de concourir pour une récompense individuelle.

Il n'est pas exagéré de dire que cette exposition était absolument magistrale par son importance et sa variété; elle occupait 48 mètres de vitrine.

Grâce à ses 16 exposants, Roubaix a permis à la Classe 82 d'exposer toute la variété des manutentions dont se compose l'industrie textile. Le peignage, la filature, le tissage, les teintures et apprêts y étaient représentés et le plus souvent par plusieurs exposants.

Chaque exposant avait sa vitrine séparée, sauf pour les tissus où 9 maisons de fabrique s'étaient réunies pour faire une exposition collective en deux vitrines. Dans l'une étaient groupés les tissus de laine pure ou laine et soie teints en pièces; l'autre contenait les tissus fantaisie tissés teints pour robes et draperies. Nous avons beaucoup admiré l'heureuse disposition de ces vitrines. L'agencement des étoffes, le choix des coloris étaient au-dessus de tout éloge.

Il suffira de dire pour donner une idée de la valeur et de l'importance de ces exposants qu'il leur fût attribué.

11 Grands Prix, 3 Diplômes d'Honneur, 1 Médaille d'Or, plus une maison Hors-Concours comme Membre du Jury.

Il fut attribué à ces diverses maisons, comme récompenses à leurs collaborateurs.

10 Diplômes d'Honneur, 31 Médailles d'Or, 34 Médailles d'Argent, 25 Médailles de Bronze, 4 Mentions Honorables.

Exposants.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES INDUSTRIES TEXTILES DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS LÉON ALLART ET C^{ie}.

Grand Prix.

Cette maison fut fondée en 1849 par M. ALLART ROUSSEAU père et oncle des gérants actuels. Elle possède des établissements importants de peignage de laines et de fabrique de feutres à Roubaix et une filature de laine peignée à Lodz (Russie). Elle occupe de 1.500 à 1.600 ouvriers à Roubaix, 1.800 à 2.000 à Lodz et fait un chiffre d'affaires annuel de 30 millions de francs.

Elle expose des laines brutes, lavées et peignées, des blousses. Ces opérations sont faites à façon. Elle expose en outre des feutres en pièces, des cloches pour chapeaux, des feutres confectionnés pour chaussures, semelles, tapis, etc...

Cette maison a participé à de nombreuses expositions et a obtenu, notamment : Anvers 1885, Médaille d'Or; Paris 1889, Médaille d'Or.

M. ALLART (Léon) est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur; Paris 1900, Hors-Concours, M. ALLART étant Membre du Jury. Saint-Louis 1904, Grand Prix.

Récompenses aux collaborateurs :

1 Diplôme d'Honneur, 1 Médaille d'Or, 3 Médailles d'Argent.

CARISSIMO (Florent et Henri).

Successeurs de M. CATTEAU (Pierre). (Maison fondée en 1846).

Grand Prix.

Fabrication de lainages unis et fantaisie, tissus pure laine et chaîne soie, pour robes. Draperies peignées et cardées.

Son exposition comprend des tissus exclusivement teints en pièces, satins chaîne soie, Eolienne et armures soie, crêpelines, Jacquards, amazones cardés.

Cette maison possède, à Roubaix, un tissage mécanique de

563 métiers et à Fourmies une filature de laine peignée de 12.300 broches; elle fait un chiffre d'affaires annuel d'environ 6 millions.

Elle a déjà obtenu : Paris 1867, Médaille d'Argent; Vienne 1873, Médaille de Progrès; Paris 1878 et 1889, Médaille d'Or; Paris 1900, Grand Prix; Saint-Louis 1904, Grand Prix.

Elle obtint en 1899, de l'Association des Industriels du Nord de la France, une Médaille d'Argent. Cette même récompense lui fut de nouveau décernée en 1904 pour les mesures prises dans ses ateliers pour assurer l'hygiène et la sécurité de ses ouvriers.

M. CARISSIMO (Florent) est Vice-Président de la Chambre de Commerce de Roubaix.

Ses collaborateurs ont obtenu :

1 Diplôme d'Honneur, 2 Médailles d'Or, 2 Médailles d'Argent, 4 Médailles de Bronze.

D'HALLUIN LEPERS frères.

(Maison fondée en 1844).

Grand Prix.

Fabrication de lainages unis et façonnés par armures et jacquards teints en pièces et tissés teints, pour robes et confections de dames; jupons, anacostes, hautes nouveautés genre Picardie.

Cette maison expose une variété remarquable de tous ces genres, dans chacune des deux vitrines réservées aux tissus de la fabrique de Roubaix; nous y remarquons en outre des tissus brodés genre plumetis.

Elle a deux établissements de tissage : l'un à Roubaix-Wattrelos, l'autre au Catteau qui comprennent ensemble 880 métiers mécaniques et occupent environ 1.000 ouvriers.

Son chiffre d'affaires annuel est de 7.500.000 francs.

Cette maison a organisé différentes institutions patronales : caisse de secours mutuels, d'épargne, de retraite, école d'asile, etc.

La maison D'HALLUIN LEPERS FRÈRES a obtenu aux Expositions précédentes : Bruxelles 1897, une Médaille d'Or; Paris 1900, une Médaille d'Or.

Récompenses décernées aux collaborateurs :

1 Diplôme d'Honneur, 3 Médailles d'Or, 3 Médailles d'Argent, 5 Médailles de Bronze, 3 Mentions honorables.

A. DENIS et BENOIST.

(Maison fondée en 1881, sous la raison sociale

A. COCHETEUX ET C^{ie}.)

Grand Prix.

Teinture, apprêts et impressions.

Exposition très spéciale de teinture et impression sur velours et peluche de lin, de jute, de coton. Portières imprimées double face. Traitement soierie des velours lin. Traitement similisé des tissus pour ameublements.

Cette maison occupe environ 300 ouvriers, elle a obtenu de l'Association des Industriels du Nord, une Médaille d'Argent grand module pour les mesures d'hygiène et de protection prises dans ses ateliers.

Elle fait un chiffre annuel de 1.500.000 francs rien qu'en façons.

Récompenses aux Expositions précédentes : Médaille d'Or, Paris 1889, Bruxelles 1897, Paris 1900; Grand Prix, Saint-Louis 1904.

Il a été attribué aux collaborateurs : 2 Médailles d'Or.

HANNART frères, dont le chef est M. Ed. RIBEAUCOURT

(Maison fondée en 1819).

Grand Prix.

Teinture et apprêts à façon sur tous tissus de laine, de coton, de soie ou mélangés.

L'exposition de cette maison était très remarquable; elle comprenait une très grande variété de nuances et de traitements sur tissus pour robes, draperies, laine peignée cardée, laine et soie, laine et coton. A signaler ses traitements crispés, crépeline, amazon et similisés ainsi que ses teintures ombrées.

La maison HANNART FRÈRES occupe environ 2.500 ouvriers, fait un chiffre annuel d'affaires en façon de 6 millions.

Elle a obtenu un Grand Prix à l'Exposition de 1900 et un Grand Prix avec félicitations du Jury à Saint-Louis 1904.

Les collaborateurs obtiennent :

2 Diplômes d'Honneur, 1 Médaille d'Or, 2 Médailles d'Argent.

A. MOTTE et C^{ie}.

Grand Prix.

Trois maisons faisant partie du groupe beaucoup plus important créé, il y a plus de 50 ans, par M. MOTTE (Alfred), présentaient leurs produits dans une même vitrine. C'étaient :

ALFRED MOTTE ET C^{ie}.

Peignage de laines à façon; maison fondée en 1879, qui exposait des laines brutes, peignées, des blousses, des potasses et suintines. Elle peigne tous les genres de laines, sauf les laines longues communes, spécialement les mérinos de La Plata, les croisés et les agneaux de Buenos-Ayres et de l'Australie.

Avec 259 peigneuses Noble Lister et Offermann, elle occupe 1.800 à 2.000 ouvriers et fait un chiffre d'affaires de 5 millions.

Elle a organisé une société de secours mutuels, comprenant 560 membres et approuvée par un arrêté ministériel.

MM. A MOTTE ET C^{ie} ont obtenu à Paris 1889, Médaille d'Or; Moscou 1891, Médaille d'admission; Chicago 1893, Hors-Concours; Anvers 1894, Diplôme d'Honneur; Bruxelles 1897, Grand Prix et Croix de la Légion d'Honneur à M. Eugène Motte; Paris 1900, Hors Concours, Membre du Jury; Saint-Louis 1904, Grand Prix.

MOTTE et MEILLASSOUX Frères.

Teinture et apprêts de tissus en tous genres, laine, laine et coton, laine et soie, coton.

Cette maison expose spécialement des tissus imprimés fantaisie, genre vigoureux. Ce procédé permettant d'obtenir avec des tissus écrus pure laine, ou mélangés de coton des effets de mélangés et de vigoureux qui ne s'obtiennent ordinairement qu'avec des fils tissés teints.

L'outillage important de cette maison lui permet de teindre jusque 25 millions de mètres de tissus par an, avec un personnel de 7 à 800 ouvriers.

Médaille d'or, Paris 1878 et Croix de la Légion d'Honneur à M. Alfred MOTTE fondateur de la maison. Paris 1889, Diplôme d'Honneur; Paris 1900, Hors Concours, Membre du Jury; Saint-Louis 1904, Diplôme d'Honneur.

Les Fils D'Alfred MOTTE.

Fabrication de velours de coton, draps coton, doublures tartans, guipures rideaux, dentelles.

Filature de coton, fils mélangés, moulinés, bourettes.

Cette usine possède 550 métiers mécaniques et est la seule à Roubaix à fabriquer des genres qu'elle a empruntés aux places de Caudry Saint-Quentin et Amiens. Cette maison a participé avec succès à l'Exposition d'Hanoï, où M. Albert Motte obtint la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Ces trois maisons ont obtenu pour leurs collaborateurs :

1 Diplôme d'Honneur, 3 Médailles d'Or, 7 Médailles d'Argent, 2 Médailles de Bronze.

POLLET (César et Joseph).

(Maison fondée en 1831).

Grand Prix.

Fabrication de tissus pour robes, draperies d'hommes, confections de dames, unis, brochés Jacquard, fantaisies en pure laine, laine et coton, laine et soie teints en pièce et tissés teints.

Exposition remarquable par le fini et la qualité de ses produits.

Cette maison possède un outillage considérable de métiers mécaniques, de filature de laine peignée et de retordage qui occupe environ 1.000 ouvriers. Son chiffre d'affaires est de 10 millions par an, dont la moitié à l'exportation. Elle a organisé une caisse de retraite pour tout ouvrier ayant 15 ans de présence à l'usine.

Elle a obtenu aux Expositions antérieures :

Paris 1844, une Médaille de Bronze; Paris 1867, une Médaille d'Argent; Vienne 1873, une Médaille de mérite; une Médaille d'Or à chacune des Expositions à Paris de 1878, 1889 et 1900; un Grand Prix à Saint-Louis 1904.

**SOCIÉTÉ ANONYME DE PEIGNAGE.
ANCIENS ETABLISSEMENTS AMÉDÉE PROUVOST ET C^{ie}.**

(Maison fondée en 1851).

Grand Prix.

Peignage mécanique de laines à façon. Fabrique de savons potasses, suintines, huiles.

La Société anonyme de Peignage peigne tous les genres de laines, mais plus spécialement celles d'Australie, de Buenos-Ayres et de Montévidéo. Son outillage lui permet une production de 55.000 kilogrammes de peignée par jour, soit annuellement plus de 16 millions de kilogrammes, ce qui représente un chiffre d'affaires de façon supérieur à six millions. Elle occupe 2.500 ouvriers, auxquels elle assure une retraite après 30 ans de services.

Cette maison a exposé dans de nombreuses Expositions: citons les récompenses obtenues dans les plus récentes: Grand Diplôme d'Honneur, Anvers 1894; Grand Prix, Bruxelles 1897, Paris 1900, Saint-Louis 1904.

L'un des administrateurs-gérants de cette Société, M. Albert Prouvost est Président du tribunal de commerce de Roubaix.

Ses collaborateurs obtiennent:

1 Diplôme d'Honneur, 4 Médailles d'Or, 7 Médailles d'Argent, 8 Médailles de Bronze.

ROUSSEL (François) Père et Fils.

(Maison fondée en 1847).

Grand Prix.

Fabrication de tissus pour robes, spécialité de tissus fantaisie par tissage ou par teinture en pièces.

Exposition très remarquable et variée d'articles bon marché généralement chaîne coton trame cardée ou peignée. Damiers fonds blancs, écossais, fantaisies bourettes. Fils moulinés.

Cette maison occupe 850 ouvriers, possède, en outre de 4.000 broches de retordage, 718 métiers mécaniques qui produisent

7 millions de francs d'affaires par an. Elle avait précédemment obtenu : Paris 1878, Médaille d'Argent; Paris 1889 et 1900, Médailles d'Or; Saint-Louis 1904, Grand Prix.

M. François ROUSSEL, ancien Juge au Tribunal de commerce, ancien Président de la Société industrielle et commerciale de Roubaix, est Président de la Chambre de commerce.

Collaborateurs : 1 Diplôme d'Honneur, 3 Médailles d'Or, 1 Médaille d'Argent.

TERNYNCK (Henry) et Fils.

(Maison fondée en 1896).

Grand Prix.

Fabrication de tissus, drap pour hommes en laines peignées, doubles laine et coton, draperies pour dames et lainages.

Toutes les catégories de tissus énumérées ci-dessus, sont exposées par cette maison dont il faut surtout remarquer les satins de Chine, les draperies peignées.

Cette maison possède un outillage mécanique de 16.000 broches de filature laine peignée, 2.400 broches retordage et 442 métiers à tisser; elle occupe environ 700 ouvriers et fait un chiffre d'affaires de 4 à 5 millions par an.

Aux Expositions antérieures, cette maison fut mise Hors-Concours à Bruxelles 1897, M. Henry TERNYNCK, Membre du Jury, fut nommé Chevalier de la Légion d'Honneur; Paris, 1900, Médaille d'Or; Grand Prix, Hanoï 1902 et Saint-Louis 1904.

M. Henry TERNYNCK ancien Président du Tribunal de Commerce, est Président de la Société industrielle et commerciale de Roubaix.

Récompenses aux collaborateurs :

1 Diplôme d'Honneur, 1 Médaille d'Or, 1 Médaille d'Argent
1 Médaille de Bronze.

D. WIBAUX FLORIN.

(Maison fondée en 1810).

Grand Prix.

Fabrication de tissus fantaisie pour robes, laine et coton, pur coton, Jacquards mercerisés, tissus pour pantalons, pour chaussures et articles de voyage.

Filature de coton, filés écrus, teints, moulinés et fantaisie.

Tous ces articles sont exposés dans la vitrine de cette maison dont les articles drap vosgien, pantalons, chaussures sont à noter particulièrement.

Cette maison possède à Roubaix un établissement où se trouvent réunis : une filature de coton de 32.000 broches, un retordage de 11.000 broches, un atelier de teinture de coton, un tissage de 357 métiers mécaniques. Elle a en outre, à Lille, un second tissage de 304 métiers ; elle occupe 1.200 ouvriers et fait un chiffre d'affaires annuel de 7 millions.

Une caisse de secours et de prêt gratuit aux ouvriers fonctionne depuis 1846 ; caisse de retraites.

La maison D. WIBAUX FLORIN a obtenu une Médaille d'Argent à chacune des Expositions de 1827, 1844, 1849, 1855, 1867 ; 2 Médailles d'Or, Paris 1878 ; Grands Prix, Paris 1900, Hanoï 1902, Saint-Louis 1904.

M. Achille WIBAUX fut nommé Chevalier de la Légion d'Honneur à la suite de l'Exposition d'Hanoï.

Récompenses aux collaborateurs :

2 Médailles d'Or, 3 Médailles d'Argent, 1 Médaille de Bronze.

SOCIÉTÉ ANONYME DE L'EPEULE

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS A. VINCHON et C^{ie}

(Maison fondée en 1866).

Diplôme d'honneur.

Peignage mécanique de laine à façon. Fabrique d'engrais, de potasses et de savons.

Cette Société peigne à façon tous les genres de laines fines ou

communes. Elle expose des peignés de mérinos d'Australie et de Buenos-Ayres, de croisés de Buenos-Ayres, d'agneaux d'Australie et de Buenos-Ayres, de toisons et de débris d'Afrique.

• Elle possède 10 colonnes de laveuses, 180 cardes, 157 peigneuses des systèmes Noble, Lister et Offermann; elle occupe 1.200 ouvriers et son chiffre d'affaires s'élève à 3 millions. Elle a créé en faveur de ses ouvriers des institutions de prévoyance auxquelles elle a consacré dans les cinq dernières années environ 35.000 francs.

La Société de l'Epeule n'a depuis sa fondation pris part qu'à la seule Exposition de Buenos-Ayres 1890, où elle obtint une Médaille de première classe qui était la plus haute récompense.

Récompenses à ses collaborateurs :

2 Médailles d'Or, 1 Médaille d'Argent.

HUET et MAC AVOY

(Maison fondée en 1859).

Diplôme d'honneur.

Fabrication de tissus pour robes unis et fantaisie, tissés teints et teints en pièces.

Belle exposition de tissus pour robes, écossais cardés, damiers fonds blancs et fantaisie, amazones, cardés teints en pièces.

Cette maison possède à Roubaix 2 établissements comprenant ensemble 831 métiers mécaniques et occupant environ 1.000 ouvriers.

Son chiffre d'affaires annuel s'élève à 9 millions.

Elle a exposé pour la première fois à Saint-Louis 1904, où elle obtint une Médaille d'Or.

G. MASUREL-LECLERCQ.

Diplôme d'honneur.

M. G. MASUREL, ancien associé de la maison Leclercq-Dupire, a fondé la maison en 1900.

Fabrication de tissus lainages et fantaisie pour robes, draperies pour hommes, doublures, spécialité de pachas, béatrix, satin de Chine.

Cette exposition est très variée par les genres dont elle est composée, à noter les tissus faits avec laines lustre ou anglaise.

M. G. MASUREL-LECLERCQ a, dans trois établissements situés à Roubaix, à Tourcoing et à Le Cateau, un matériel de 813 métiers mécaniques de 22.000 broches de filature de laine peignée, renvideurs ou continus, et il occupe 1.200 ouvriers. Son chiffre d'affaires s'élève à près de 8 millions.

Il a exposé pour la première fois à Saint-Louis 1904, où il obtint une Médaille d'Argent.

Récompenses aux collaborateurs :

3 Médailles d'Or, 1 Médaille d'Argent.

L. LEFEBVRE et P. BASTIN.

Filature de laine cardée.

(Maison fondée en 1881).

Médaille d'or.

Cette maison expose des fils cardés, écrus, teints, mélangés pure laine ou laine et coton. Fils pour couvertures, fils fantaisie avec boutons, flammés, fils simili, moulinés.

Elle a 25.800 broches de filature avec un personnel de 500 ouvriers; elle fait un chiffre d'affaires annuel de 3.500 000 francs. Elle possède en outre une teinturerie, un lavage avec écardonnage et un effilochage, ainsi qu'une fabrique de couvertures de laine, mais dont les produits ne sont pas exposés.

Cette maison a exposé pour la première fois à Saint-Louis 1904, où elle obtint une Médaille d'Argent.

L. GLORIEUX et fils.

Hors Concours.

Par la nomination de M. Henry GLORIEUX
comme Membre titulaire du Jury.

Ancienne maison Glorieux-Cateaux, fondée en 1810.

Fabrication de tissus pour robes et draperies, unis fantaisie Jacquards, tissés teints et teints en pièces. Tissus de laine et soie et organsins noirs.

Cette maison a un outillage de 800 métiers mécaniques, une retorderie de 1.800 broches, une teinture de coton; elle occupe environ 800 ouvriers et fait 6 millions de francs d'affaires.

Elle a obtenu une Médaille d'Or aux Expositions de Bruxelles 1897 et de Paris 1900; un Grand Prix à Saint-Louis 1904.

Récompenses aux collaborateurs :

1 Diplôme d'Honneur, 2 Médailles d'Or, 5 Médailles d'Argent, 4 Médailles de Bronze, 1 Mention Honorable.

TOURCOING

L'exposition de Tourcoing était, comme celle de Roubaix, une exposition d'ensemble plurinominal. Elle était organisée sous le patronage de la Chambre de Commerce et comprenait 8 exposants.

On y remarquait en outre une exposition de l'École Industrielle de Tourcoing présentant les dessins et cahiers de cours exécutés par les élèves, et montrant les matières enseignées, les méthodes d'enseignement et les résultats obtenus.

Cette exposition très intéressante sortait du cadre de la Classe 82, et fut par le Jury de cette Classe envoyée devant celui de la Classe de l'enseignement technique.

L'exposition d'ensemble de Tourcoing rappelait également par quelques produits de la maison Lorthiois Leurent et fils, l'industrie de l'ameublement et du tapis si importante dans cette ville. Le Jury de la Classe 82 décida de ne pas juger cette exposition : la maison Lorthios Leurent et fils ayant dans la Classe des tapis et tissus d'ameublement une exposition beaucoup plus importante qui lui valut d'ailleurs la plus haute récompense.

Cette exposition sans être aussi importante que celle de Roubaix, était très intéressante et très variée : le peignage, le retordage, la filature et le tissage y étaient représentés par quelques maisons de premier ordre; elle occupait une vitrine de 18 mètres de longueur.

Il fut attribué à ces exposants :

5 Grands Prix, 1 Diplôme d'Honneur, 1 Médaille d'Or, 1 Médaille d'Argent.

Et à leurs collaborateurs :

2 Diplômes d'Honneur, 8 Médailles d'Or, 19 Médailles d'Argent, 23 Médailles de Bronze, 7 Mentions Honorables.

Exposants.

JOIRE (Alexandre).

(Maison fondée en 1865).

Grand Prix.

Filature de coton.

Exposition très originale, représentant le plan en relief de l'usine exécuté avec des fils de coton câbles. Fils de coton des n° 20 à 60. Chaîne simple et double mèche. Retors écrus et gazés en coton d'Amérique et d'Égypte.

Cette maison occupe un personnel de 300 ouvriers et fait un chiffre d'affaires de 1.800.000 francs par an.

M. A. JOIRE a obtenu une Médaille de Bronze, Paris 1878; Médaille d'Argent, Anvers 1894; Médaille d'Or, Rouen 1896; Diplôme d'Honneur, Bruxelles 1897; Médaille d'Or, Paris 1900.

Récompenses aux collaborateurs :

2 Médailles d'Or, 2 Médailles d'Argent, 3 Médailles de Bronze, 2 Mentions.

JOURDAIN DEFONTAINE Fils.

(Maison fondée en 1837)

Grand Prix.

Fabrication de draps peignés haute nouveauté pour hommes.

Cette exposition présente des draperies unies et fantaisie remarquables par leur qualité et le fini de leur fabrication.

Cette maison occupe 230 ouvriers et fait un chiffre d'affaires annuel de 2 millions. Elle obtint des récompenses à toutes les Expositions : citons notamment : Paris 1867, Médaille de première classe. M. JOURDAIN père est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur; Paris 1878, 3 Médailles d'Or; Amsterdam 1883, Médaille d'Or. Cette maison est Hors-Concours aux Expositions de Paris

1889, Anvers 1894 et Paris 1900, où M. JOURDAIN DÉFONTAINE FILS est Membre du Jury et est successivement nommé Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre de Léopold, Officier de la Légion d'Honneur.

M. JOURDAIN DÉFONTAINE est Président de la Chambre de Commerce de Tourcoing.

ÉTABLISSEMENTS FRANÇOIS MASUREL Frères.

(Maison fondée en 1876.)

Grand Prix.

Filature de laine peignée.

Cette maison expose une collection très importante de fils écrus teints, mélangés vigoureux en laines cheviote et mérinos, fils retors, fils voile, fils gazés, ainsi qu'une très belle série de fils pour draperie. A noter aussi des fils fantaisie mélangés avec poils, ramie, etc., et des fils jaspés.

Elle possède un matériel très important de métiers à filer, à retordre, de cardes, etc. Elle fait un chiffre d'affaires de 14 millions. Cette maison a obtenu à Paris 1889, Médaille d'Or; Moscou 1891, Chicago 1893, Diplômes; et un Grand Prix à chacune des Expositions d'Anvers 1894, Lyon 1894 et Paris 1900.

Récompenses aux collaborateurs :

1 Médaille d'Or, 5 Médailles d'Argent, 7 Médailles de Bronze.

E. MATHON ET DUBRULLE.

Grand Prix

La firme actuelle date de 1880, mais cette maison a continué la maison SCRÉPEL ROUSSEL, fondée en 1840.

Fabrication de tissus de draperie et doublures unies mélangées et nouveautés de robes unies et nouveautés, amazones.

Cette maison expose des draperies mélangées, unies et fantaisie, des étoffes pour pardessus, des satins de Chine, béatrix fantaisie, des tissus pour robes, lainages, amazones, Éoliennes chaîne soie et fantaisies tissées teintées. Elle possède un matériel

de 1.000 métiers mécaniques et un atelier de teinture en pièces et d'apprêt. Elle fait 10 millions d'affaires par an.

Elle a obtenu aux Expositions antérieures : Anvers 1894, Médaille d'Argent; Lyon 1894, Hors-Concours, M. MATHON étant Membre du Jury; Paris 1900 et Saint-Louis 1904, Grand Prix.

Récompenses aux collaborateurs :

2 Médailles d'Or, 7 Médailles d'Argent, 5 Médailles de Bronze, 7 Mentions honorables.

TIBERGHIEUX (Charles) et Fils.

Grand Prix

La firme actuelle date de 1894, ancienne maison TIBERGHIEUX FRÈRES.

Fabrication de tissus pour draperie et robe, unis et fantaisie fabrique de rideaux.

Cette maison dont le commerce principal est la fabrication des étoffes, effectue dans ses propres usines toutes les manutentions du peignage, de la filature, du tissage, de la teinture et de l'apprêt. Elle expose donc des laines brutes, peignées et filées, des tissus de draperie et de robes unis et fantaisie, des rideaux, etc. Tous ses produits sont remarquables.

Elle possède en 6 usines situées 5 à Tourcoing, 1 à Linselles, un matériel industriel des plus considérables, comprenant 66 cardes, 78 peigneuses et tout leur matériel accessoire : 40.000 broches de filature renvideurs, 11.000 broches de continu, 1.100 métiers mécaniques et un matériel de teinture et apprêts pouvant traiter 200 pièces par jour. Cet outillage lui permet d'atteindre un chiffre annuel d'affaires de 18 millions.

Elle a organisé en faveur de ses ouvriers, diverses caisses de secours et de retraite.

Elle a obtenu une Grande Médaille d'Or, à Saint-Petersbourg, un Grand Prix à chacune des Expositions de Bruxelles 1897 et Paris 1900.

Récompenses aux collaborateurs :

2 Diplômes d'Honneur, 3 Médailles d'Or, 4 Médailles d'Argent, 8 Médailles de Bronze.

POLLET (Achille et Pierre).

(Maison fondée en 1879).

Diplôme d'honneur.

Peignage mécanique de laines à façon. Fabrique de potasse et de savons.

Cette maison peigne tous les genres de laines fines ou communes que comportent les systèmes Lister et Noble; son outillage comprenant 118 cartes et 65 peigneuses, occupe 700 ouvriers et produit un chiffre d'affaires de façon, s'élevant à 2.500.000 francs environ. Elle a fait breveter un système de chauffage destiné à faciliter l'échardonnage.

Elle a obtenu : une Médaille d'Or, Anvers 1894; une Médaille d'Or, Paris, 1900; une grande Médaille d'Or, Saint-Petersbourg 1902.

DUVILLIER MOTTE Fils.

(Maison fondée en 1822).

Médaille d'or.

Cette maison, qui possède à Tourcoing 2 filatures de coton, et à Halluin une filature de laine, tissage et apprêts, n'expose que les produits de ce dernier établissement, qui sont : des draperies pour hommes, composées presque exclusivement de laine cardée renaissance, quelquefois chaîne coton trame cardée, et qui présentent surtout un intérêt par leur bon marché. Toutes les manutentions d'effilochage, battage, cardage, le tissage, le foulon, les apprêts sont faits chez M. DUVILLIER-MOTTE qui occupe 600 ouvriers et fait un chiffre de 1 million pour ses tissus et de 2 millions pour ses cotons et laines filées.

Il existe une caisse de pension pour les vieux ouvriers.

M. DUVILLIER MOTTE a obtenu une Médaille d'Or à l'Exposition d'Anvers 1894.

Récompenses aux collaborateurs :

1 Médaille d'Argent.

G. DEPREZ et V. DUTERTRE.

(Maison fondée en 1894).

Médaille d'argent.

Filature et retordage de fils fantaisie.

Cette maison expose une jolie collection de fils fantaisie boutons, sabrans, flammés, bouclés chinés. Ces fils, soit en laine pure, soit mélangés de matières étrangères, sont destinés à la fabrication de tissus fantaisie teinture en pièces ou tissés teints.

Elle occupe 140 ouvriers, et possède un matériel bien complet de filature et de retordage.

Cette maison exposait pour la première fois.

PARIS

La Classe 82 comprend 4 exposants de Paris, dont l'un en raison des genres très spéciaux qu'il expose, consistant en mousselines tulles gazes est renvoyé par le Jury de la Classe devant celui de la Classe 84. Deux autres représentent la fabrique de Paris dont les tissus dits de Picardie sont si remarquables par leur composition artistique et leur bon goût. Nous entrons ici dans un genre de fabrication dont la principale préoccupation n'est pas de faire beaucoup et bon marché, mais de faire bien en se pliant à toutes les exigences de la mode dont elle est, le plus souvent, l'inspiratrice. Enfin, le quatrième exposant présente des tissus tout spéciaux, particulièrement intéressants, tels que : couvertures de voyage, astrakan, peluche, etc.

Toutes ces expositions sont individuelles; elles donnent à la Classe 82 une note d'élégance qui en rehausse l'ensemble. Le Jury l'a apprécié, en accordant un Grand Prix à chacun des deux exposants qu'il avait à juger, le troisième étant Hors-Concours comme Membre du Jury.

GARNIER (Henry).

(Maison fondée en 1885).

Grand Prix.

Fabrication très spéciale de tissus astrakan, peluches, mohairs et peluches soie, couvertures de voyage et tresses balayeuses. Il est probable que cette maison est la seule en France à produire la plupart de ces genres, qui sont remarquables par leur aspect et leur toucher.

Cette maison fait un chiffre d'affaires de 1.200.000 francs avec un personnel de 225 ouvriers.

Elle a obtenu : Paris 1889, Médaille d'Argent, Paris 1900, Médaille d'Or; Saint-Louis 1904, Grand Prix.

LEVALLOIS et C^{ie}.

(Maison fondée en 1837).

Grand Prix.

Bien que cette maison ne fabrique pas elle-même de tissus, elle est par son intime collaboration avec le fabricant, le brodeur ou l'imprimeur, véritablement créatrice de tissus nouveaux, dont elle entend d'ailleurs, et à bon droit, se réserver le monopole.

Elle expose des tissus très artistiques : voiles, étamines, brodés à jour, imprimés qui donnent une note très personnelle. Cette exposition est remarquable autant par le bon goût des étoffes, la finesse des tons, que par leur arrangement.

Cette maison fait environ 6 millions d'affaires dont 1.800.000 francs à l'exportation. Elle accorde à son personnel une participation dans les bénéfices après 5 années de présence, et elle patronne une société de secours mutuels pour les garçons de magasin.

Elle a obtenu une Médaille d'Argent, Paris 1855; des Médailles d'Or, Amsterdam 1863, Barcelone 1888, Hanoï 1902, Saint-Louis 1904.

Hors-Concours, Moscou 1891, Bruxelles 1897, Paris 1900. M. Simon, associé de la maison, fut nommé Chevalier de la Légion d'Honneur après l'Exposition d'Hanoï.

M. LEVALLOIS, Chevalier de la Légion d'Honneur, a été membre des Comités de Paris 1878 et 1889, Barcelone 1888, Glasgow 1901, Hanoï 1902. Il était Président de la Classe 82 à Saint-Louis 1904. Il a rempli les mêmes fonctions comme président de la classe 82 à l'Exposition de Liège et mérite toutes les félicitations pour le succès de la Classe qu'il a assuré par son dévouement et sa compétence.

BERNHEIM Gustave et C^{ie}.

(Maison fondée en 1825).

Hors Concours

Par la nomination de M. Gustave BERNHEIM
comme membre suppléant du Jury.

Fabrication de tissus haute nouveauté.

Exposition remarquable de tissus dénotant un véritable goût artistique; à noter spécialement les velours, zibelines, tissus légers chaîne soie : gazes, grenadines et jacquards.

Cette maison a deux centres de fabrication à Ligny et à Nurlu, où elle occupe un personnel d'environ 700 ouvriers; elle fait le chiffre d'affaires, considérable dans ce genre de fabrication, de 1.800.000 francs, dont le tiers à l'exportation.

Elle a obtenu : Paris 1844, Médaille d'Argent; Londres 1849 et Paris 1851; Médailles d'Or; Paris 1889, Médaille d'Argent; Paris 1900, Hanoï 1902, Saint-Louis 1904, Médailles d'Or.

De même, que pour l'Exposition de Saint-Louis, M. Gustave BERNHEIM était secrétaire de la Classe 82 pour l'Exposition de Liège, et a fait preuve dans ses fonctions d'une activité remarquable.

Collaborateurs : 1 Diplôme d'Honneur, 2 Médaille d'Or, 4 Médailles d'Argent.

GLAGEON**HUBINET (Louis).**

(Maison fondée en 1877).

Grand Prix.

Filature et retordage de laine peignée.

Cette maison ne se contente pas de produire des fils pure laine simples ou retors et gazes ; elle s'est attachée à créer des combinaisons nouvelles, mélangeant avec la laine des matières premières, telles que : la tourbe, le lin, le jute, la ramie, le coton, l'eucalyptus. Son outillage très important, puisqu'il comporte 49.500 broches occupant 425 ouvriers, lui permet d'établir d'une façon pratique et économique tous ces fils spéciaux qui constituent une exposition très intéressante. Son chiffre d'affaires atteint environ 5.500.000 francs.

M. Louis HUBINET, Chevalier de la Légion d'Honneur, fut Membre du Jury à l'Exposition de Paris 1900. Il obtint un Grand Prix à Saint-Louis en 1904.

Collaborateurs : 3 Médailles d'Or, 3 Médailles d'Argent, 3 Médailles de Bronze, 3 Mentions Honorables.

CORBIE**MASSE (Paul).**

(Maison fondée en 1844).

Grand Prix.

Filature et retordage de laine peignée.

Cette maison qui produit des fils de laine simples et retors de tous genres, écrus teints et mélangés, paraît s'être aussi préoccupée de devenir la collaboratrice des fabricants de Picardie et de Paris,

à qui elle fournit les fils nécessaires à la fabrication de tissus haute nouveauté. C'est ainsi qu'elle expose des fils laine et soie, des fils gazés très fins pour voiles et mousseline. Elle possède un outillage de 10.000 broches de filature et 7.000 broches de retordage, occupant un personnel de 250 ouvriers et produisant un chiffre annuel de 2.500.000 francs.

Cette maison a obtenu une Médaille d'Argent, Paris 1867; Médaille d'Or, Anvers 1885, Médaille collective, Moscou 1891; Médaille d'Or, Paris 1889; Diplôme d'Honneur, Bruxelles 1897; Hors-Concours, Membre du Jury, Paris 1900, Saint-Louis 1904.

M. MASSE est, en collaboration avec M. Francisque Bonnier, l'auteur du très remarquable rapport sur la Classe 82 à l'Exposition de Saint-Louis et fut, à cette occasion, nommé Chevalier de la Légion d'Honneur. Vice-Président de la Classe 82, Exposition de Liège.

Collaborateurs : 2 Médailles d'Or, 2 Médailles d'Argent, 3 Médailles de Bronze. 1 Mention Honorable.

BEAUVAIS

COMMUNEAU et fils.

(Maison fondée en 1832).

Diplôme d'honneur.

Fabrique de couvertures de laines et tissus de laine cardée. Filature de laine cardée.

Cette maison expose une collection très intéressante de couvertures et molletons de laine unis, fantaisie et brodés.

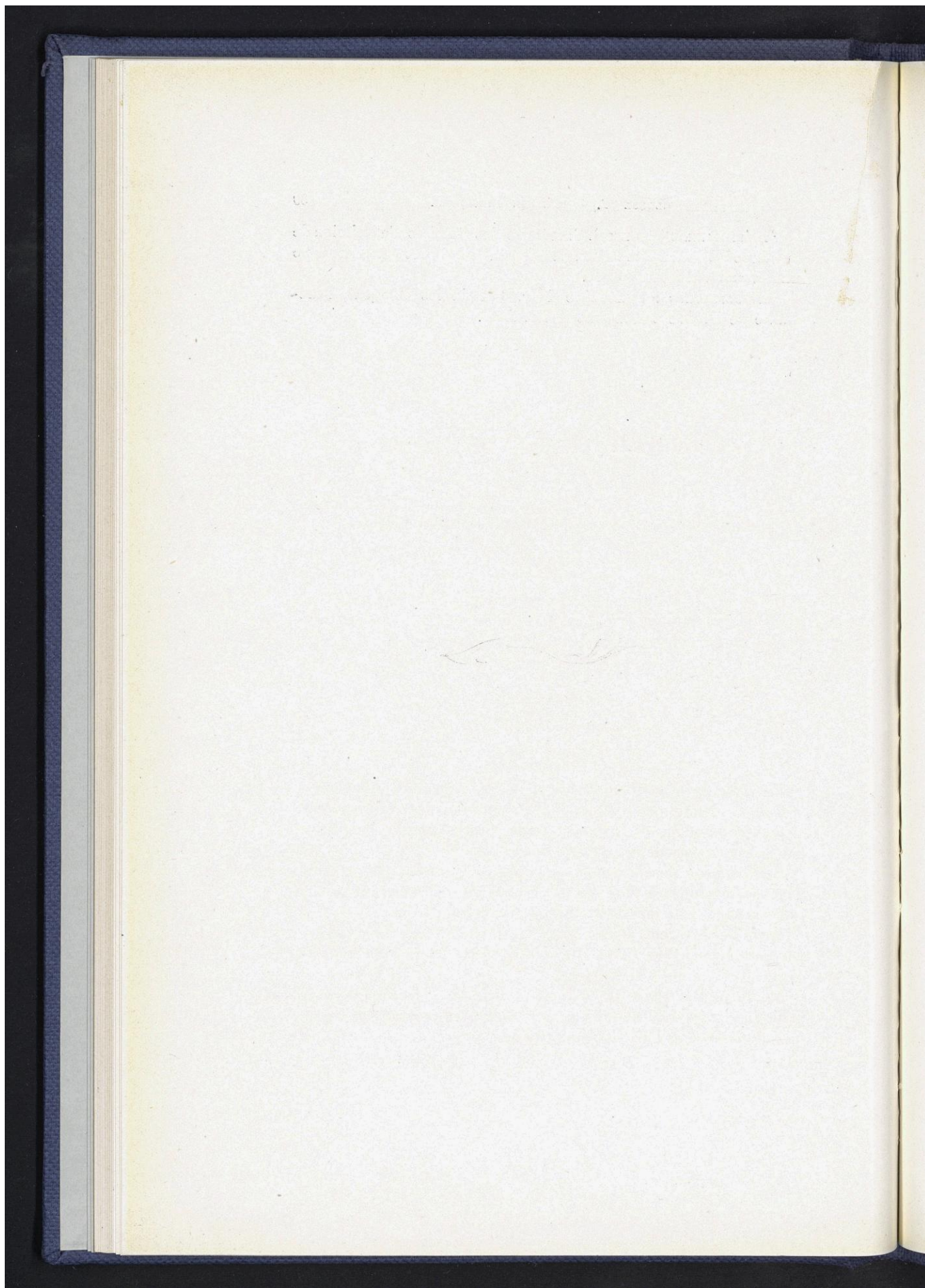
Toutes les manutentions de cette industrie sont faites dans ses ateliers qui comprennent le triage, le lavage, l'épillage des laines. Avec la filature et le tissage mécanique, elle occupe 270 ouvriers, et au dehors environ 250. Son chiffre d'affaires s'élève à 1.600.000 francs.

Médailles de Bronze, Paris 1855 et 1867; Médaille de Bronze et Médaille d'Argent, Paris 1878; Médaille d'Or, Anvers 1885, Paris 1889 et 1900.

M. COMMUNEAU (Georges), Secrétaire des Comités d'admission de la Classe 82 pour l'Exposition de Liège a rempli ces fonctions avec un dévouement remarquable.

Collaborateurs : 1 Médaille d'Or, 3 Médailles d'Argent, 1 Médaille de Bronze 2 Mentions Honorables.







RÉGIONS DE L'EST ET DE L'OUEST

Sedan, Reims, Suippes, Warmeriville, Elbeuf.

SEDAN

De la région des Ardennes, qui est toujours un centre industriel important de tissage et filature de la laine cardée, nous ne trouvons à Liège, qu'un seul exposant, le plus important :

ROUSSEAU (Jules).

(Maison fondée en 1847).

Grand Prix.

Fabrique de draps pour dames et feutres pour toutes industries.

Cette exposition très intéressante comprend des draps cardés, traitement Sedan, en nuances crème, pastel; feutres simples et mixtes, composés de drap et feutre.

Cette maison possède dans son usine de Pont Maugis un outillage de machines à filer, fouler, feutrer et apprêter qui occupe 300 ouvriers. Elle fait un chiffre de 3 millions par an.

Médaille d'Argent, Paris 1878, Amsterdam 1883, Anvers 1885; Médaille d'Or, Nice 1884, Barcelone 1888, Paris 1889 et 1900; Grand Prix. Saint-Louis 1904.

M. Jules ROUSSEAU a rempli avec distinction les fonctions de Vice-Président des Comités de la Classe 82, Exposition de Liège.

Collaborateurs : 1 Diplôme d'Honneur.

SUIPPES

BUIRETTE GAULARD et Fils.

(Maison fondée en 1844).

Hors Concours.

(M. BUIRETTE (Léon) étant membre suppléant du Jury.)

Cette maison présente une exposition très artistiquement composée de fils de laine en tous genres pour bonneterie, de laine à reprendre, qui constitue la marque réputée « au Damier ».

Elle occupe 625 ouvriers environ et fait un chiffre d'affaires de 5 millions.

Médaille d'Argent, Paris 1878; Médaille d'Or, Anvers 1885, Paris 1889; Hors-Concours, Membre du Jury, Paris 1900; Grand Prix (Collectivité de Reims), Hanoï 1902.

Collaborateurs : 1 Diplôme d'Honneur, 1 Médaille d'Or, 6 Médailles d'Argent, 5 Médailles de Bronze.

WARMERIVILLE

SIMONET (Camilles).

(Maison fondée en 1868).

Diplôme d'honneur.

Cette exposition présente une variété très grande de tissus. Mérinos cachemire, articles Jacquard, tissus laine et soie éolienne, fantaisie tissés et teints, articles pour parapluies, cache-poussière, taffetas, etc... Tous ces articles se tissent dans un tissage de 240 métiers, occupant 200 ouvriers, 5.000 broches de filatures en peigné.

REIMS

Cette très ancienne et toujours importante ville de fabrique a organisé, sous le patronage de sa Chambre de Commerce, une exposition collective exclusivement composée de fabricants.

Cette exposition considérable et très intéressante par la variété et le fini des tissus qui y figurent, aurait encore gagné à être présentée d'une façon plus variée. Telle qu'elle est, elle présente une superbe collection de mérinos cachemire, flanelles blanches et couleurs, oxford, bolivar, tennis, tartans, molletons, peignoirs, plaids et couvertures. A côté de ces articles qui sont, pour ainsi dire, restés la spécialité de Reims, nous voyons des tissus nouveautés pour chemises, corsages, des écossais, des mousselines, des étamines, des articles laine et soie, des cheviottes, des armures et jacquards.

Donnons une mention spéciale aux foulards algériens, écharpes, mouchoirs, couvre-chef et à vignettes, et enfin aux feutres pour chaussures, chapellerie, ameublement sellerie, etc.

Il résulte de cette exposition l'impression d'un effort considérable. La fabrique de Reims est toujours fidèle aux articles dont elle a, depuis si longtemps, le monopole, mais de plus, elle a abordé avec succès bien des genres nouveaux où se révèlent le fini traditionnel de sa fabrication et la connaissance approfondie de ses industriels des mélanges et combinaisons de matières. Elle emploie avec la même aisance les fils de laine peignée que ceux de laine cardée, et elle en tire le meilleur parti, soit en les utilisant séparément, soit en les combinant entre eux.

COLLECTIVITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE REIMS

Grand Prix.

MM. BENOIST (Edouard) et BOUCHEZ (Antoine).

(Maison fondée en 1820).

Tissage mécanique et filature de laine peignée. Fabrique de mousselines, tennis, draps blancs, fantaisies robes, armures pure laine et laine et soie.

Médaille d'Or, Paris 1900.

Collaborateurs : 2 Médailles d'Or, 2 Médailles d'Argent, 4 Médailles de Bronze, 2 Mentions Honorables.

BENOIST et C^{ie}.

(Maison fondée en 1830).

Tissage mécanique, filatures de laine peignée et de laine cardée. Fabrique de flanelles, cretonnes, bôlivars, articles pour robes.

Médaille d'Argent, Paris 1889; Médaille d'Or, Paris 1900.

Collaborateurs : 1 Médaille d'Or, 1 Médaille d'Argent, 3 Médailles de Bronze, 2 Mentions Honorables.

MICHEL BOUCHEZ et Fils.

(Maison fondée en 1872).

Tissage mécanique de cachemires d'Ecosse de 12 à 36 croisures. Médaille d'Argent, Paris 1900.

Collaborateurs : 3 Médailles de Bronze, 2 Mentions Honorables.

COLLET (L. et H.)

(Maison fondée en 1852).

Peignage, filature de laine peignée et tissage mécanique de mérinos cachemire, armures et nouveautés.

Cette maison expose pour la première fois, elle obtient :

Pour ses collaborateurs : 1 Médaille d'Or, 2 Médailles de Bronze, 2 Mentions Honorables.

LAINÉ Gaston.

(Maison fondée en 1900).

Tissage, filature de laine cardée et retorderie; fabrication de flanelle, cretonne, chemisettes, oxford fantaisie, amazones, vigognes, tennis, etc.

Cette maison expose pour la première fois.

LELARGE et C^{ie}.

(Maison fondée en 1853).

Très importante maison occupant dans ses divers tissages de Reims, Bazancourt et Boult-sur-Suippes, ainsi que dans ses filatures de laine peignée et de laine cardée, dans ses lavages de laine et apprêts environ 1.350 ouvriers, indépendamment d'environ 500 ouvriers à la main.

Très grande variété d'articles mérinos, cachemires, flanelles de tous genres, tissus de robes unis et fantaisies, doublures, velours de laine, peignoirs, couvertures, etc.

Médaille d'Or, première classe, Paris 1855; Médaille d'Or, Paris 1867; Médaille de progrès, Vienne 1873; Médaille d'Or, Paris 1878 et 1889, Grand Prix, Paris 1900.

M. LELARGE obtint, à l'occasion de l'Exposition de Vienne, la Croix de la Légion d'Honneur.

Collaborateurs : 1 Diplôme d'Honneur, 1 Médaille d'Or, 1 Médaille de Bronze.

NOUVION JACQUET.

(Maison fondée en 1830).

Filature de laine peignée, tissage mécanique de cachemires, pour l'exportation, flanelles, oxford, tissus pour robes.

Collaborateurs : 1 Médaille d'Or, 1 Médaille d'Argent, 2 Médailles de Bronze.

POULLOT et C^{ie}.

(Maison fondée en 1858).

Très importante fabrication de flanelles en tous genres, tartans, molletons, tennis, draps blancs, articles pour robes.

Filature de laine peignée et tissage mécanique occupant environ 750 ouvriers.

Médaille d'Or Paris 1889; Diplôme d'Honneur Bruxelles, 1897; Membre du Jury, Paris 1900.

M. POULLOT, Président de la Chambre de Commerce, fut créé Chevalier de la Légion d'Honneur en suite de l'Exposition de Bruxelles.

Collaborateurs : 3 Médailles d'Or, 3 Médailles d'Argent.

SOCIÉTÉ ANONYME DES TISSUS DE LAINE DES VOSGES.

LE THILLOT

(Maison fondée en 1872).

M. Charles MARTEAU, Administrateur délégué.

Cette Société exploite un tissage mécanique, une filature de laine peignée, foulerie et apprêts; le tout occupe 425 ouvriers. Elle produit des tissus de laine et coton pour l'exportation, des flanelles, des mousselines et ceintures de laine, des articles spéciaux, tels que: foulards, écharpes, mouchoirs à vignettes.

Médaille d'Argent, Paris 1889; Médaille d'Or, Paris 1894.

M. Charles MARTEAU, Membre du Jury, rapporteur aux Expositions de Chicago 1893 et Paris 1900, est Chevalier de la Légion d'Honneur.

Collaborateurs : 1 Diplôme d'Honneur, 2 Médailles d'Argent
1 Médaille de Bronze

VOOS (J.-J.)

(Maison fondée en 1805 à Verviers, transportée à Reims en 1882).

Exposition spéciale de feutres pour chaussures, sellerie, chapel-lerie, ameublements, pianos.

Prize Médal, Londres 1851; Médaille de Bronze, Paris 1855; Médaille d'Or, Paris 1878, Amsterdam 1883; Hors-Concours, Chi-cago 1893; Médaille d'Argent, Paris 1900.

VALBAUM et C^{ie}

(Maison fondée en 1867).

Tissage mécanique, filature de laine peignée. Cette importante maison fabrique des tissus, nouveautés pour chemises, corsage, tennis, des flanelles blanches des lainages.

Médailles d'Or Paris 1878, 1889 et 1900.

Collaborateurs : 3 Médailles d'Or, 1 Médaille d'Argent, 4 Médailles de Bronze.

ELBEUF

Bien que cette importante place de fabrique ait décidé de faire une exposition collective concourant pour une récompense unique, nous nous trouvons en réalité devant 7 expositions individuelles, dont 6 de fabricants, une d'un filateur.

Elbeuf a, depuis un certain nombre d'années, pris un essor considérable; sous la poussée de quelques maisons elbeuviennes qui ont montré la voie, grâce à des traitements de teinture de foulon et d'appréts très perfectionnés, favorisée par la mode qui s'est emparée de ses tissus pour manteaux et draps de dames, cette ville de fabrique a reconquis et dépassé toute son ancienne vitalité. Elle s'est gardée de délaisser ses draperies pour hommes, ses draps fins qui ont une réputation universelle, ses draps pour livrées, pour administrations; elle a entrepris avec succès les draps militaires, les draps pour voitures, et nous pouvons signaler dans ses plus récentes créations, les flanelles laine et coton pour blouses de dames qui témoignent un goût très sûr.

C'est le cardé surtout qui règne à Elbeuf; ses fabricants paraissent surtout doués de connaissances approfondies de la matière; ils sont passés maîtres dans la teinture et l'apprêt de leurs étoffes, et c'est plutôt dans ce sens que dans la création d'articles nouveaux, que à chaque exposition où ils participent d'une façon si importante et si assidue, les fabricants elbeuviens marquent une nouvelle étape de progrès.

COLLECTIVITÉ D'ELBEUF

Grand Prix.

ALLOEND BESSAND Frères.

(Maison fondée à Caudebec-les-Elbeuf, en 1899).

Filature de laine cardée pure laine, laine et coton, fils unis et mélangés, fantaisie boutons de 4.000 à 25.000 mètres au kilogramme; cette maison ne travaille qu'à façon et fait un chiffre d'affaires de 350.000 à 400.000 francs par an. Elle occupe environ 125 ouvriers. A participé à l'exposition collective d'Elbeuf à Saint-Louis en 1904 : Grand Prix.

Collaborateurs : 1 Médaille d'Or.

BLIN et BLIN.

(Maison fondée en 1822).

Hors Concours.

(M. Eugène BLIN étant Vice-Président du Jury).

Cette très importante maison présente dans une exposition d'un goût parfait des draperies unies et fantaisies pour hommes et pour dames, des draps pour administrations, billards, des flanelles fantaisie.

Toutes les manutentions sont faites dans ses usines qui comprennent : un triage, un dégraissage, une teinture de matières, une filature, un tissage, un dégraissage et foulage de pièces et un apprêt : Elle y occupe plus de 1.600 ouvriers. Son chiffre d'affaires annuel s'élève à 10 millions de francs.

MM. BLIN et BLIN ont toujours prêté leur dévoué concours aux Expositions et à leur organisation. M. Eugène BLIN était Vice-Président de la Classe 82, Vice-Président du Jury de la même Classe. Ils obtinrent : Médailles de Bronze, Paris 1849 et 1855; Prize Médal, Londres 1862; Médaille de progrès, Vienne 1873; Hors-Concours, Paris 1878, 1889; Grand Prix, Anvers 1894; Hors-Concours, Amsterdam 1895, Bruxelles 1897, Paris 1900; Grand Prix

collectif, Saint-Louis 1904. MM. Eugène et Jules BLIN sont Chevaliers de la Légion d'Honneur.

Collaborateurs : 2 Diplômes d'Honneur, 4 Médailles d'Or, 6 Médailles d'Argent, 3 Médailles de Bronze.

BRUNEL OLIVIER et Fils,

(Maison fondée en 1854).

Draps militaires, draps pour voitures, livrées, billards, ameublements, culottes de cheval, articles pour dames.

Cette maison occupe 250 ouvriers dans ses deux usines, où elle fabrique et apprête ses draps. Elle fait un chiffre d'affaires de 1.500.000 francs.

Médaille de Bronze, Paris 1867; Médaille d'Argent, Paris 1878, Collectivité, Vienne 1873.

FRAENCKEL BLIN.

(Maison fondée en 1855 à Bischwiller, transportée à Elbeuf en 1872).

Remarquable exposition de draperies unies pour hommes et pour dames, pardessus, cheviotes unies et mélangées, draps d'administration, tissus pour robes et manteaux de dames.

Elle occupe 2.000 ouvriers dans ses usines, où se trouve réuni tout l'outillage nécessaire à sa fabrication. Son chiffre d'affaires est passé de 4 millions en 1890, à 11.500.000 francs en 1903.

Elle a créé deux sociétés de secours mutuels dans ses établissements et une caisse de secours.

Médaille d'Argent, Paris 1878; Médaille d'Or, Le Mans 1880, Paris 1889; Diplôme d'Honneur et Croix de la Légion d'Honneur Anvers, 1894; Hors-Concours, Membre du Jury, Paris 1900.

Récompenses aux collaborateurs : 1 Diplôme d'Honneur, 2 Médailles d'Or, 6 Médailles d'Argent, 6 Médailles de Bronze, 2 Mentions Honorables.

FRANCHET et OLIVIER (Marcel).

(Maison fondée en 1875).

Cette exposition intéressante de draperies fantaisie, pantalons, gilets, mousselines, fantaisie pour costumes, robes, a un caractère plus spécial par la nouveauté de ses étoffes où l'emploi de la laine peignée tient une place plus importante que nous ne voyons généralement dans la fabrication d'Elbeuf.

Dans ses ateliers de fabrication, de foulages et apprêts, cette maison occupe plus de 300 ouvriers; elle fait un chiffre d'affaires de près de 3 millions.

Médaille d'Argent, Paris 1878; Médailles d'Or Rouen 1884, Paris 1889; Grand Prix Paris 1900; Grand Prix collectif, Saint-Louis 1904.

Collaborateurs : 1 Diplôme d'Honneur, 1 Médaille d'Or, 3 Médailles de Bronze.

HENNEBÉRT (E.)

(Maison fondée en 1820).

Draps militaires de troupes et pour officiers draps d'administration, chemins de fer carrosseries; cette maison se spécialise dans les draps fins pour l'exportation. Son outillage mécanique comprend un tissage et une filature de cardé qui occupent 150 ouvriers produisant un chiffre d'affaires important.

Cette maison prit part aux deux expositions collectives d'Elbeuf à Paris 1900 et à St-Louis 1904 qui furent toutes deux récompensées par un Grand-Prix.

NIVERT (E.) et C^{ie}

(Maison fondée en 1858).

Belle exposition de draps nouveautés pour hommes, et particulièrement pour administrations. A signaler spécialement les draps pour carrosserie. Cette maison est à la tête d'un personnel de 300 à 400 ouvriers et opère dans ses ateliers toutes les manutentions de

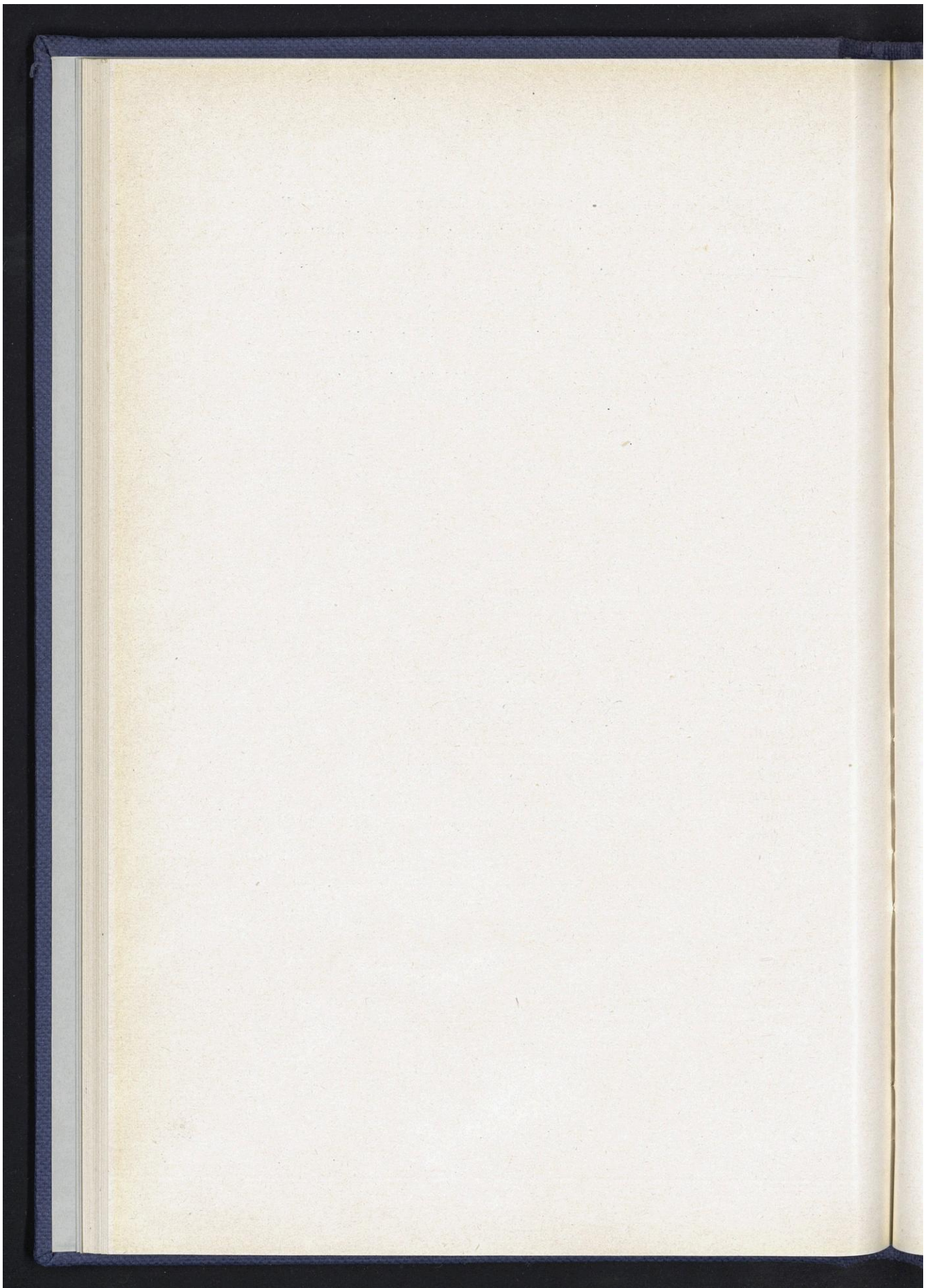
tissage et apprêts. Son chiffre d'affaires est d'environ 2 millions.

Médaille de Bronze, Paris 1867; Diplôme d'Honneur, Vienne 1873; Médaille d'Argent, Paris 1878; Médaille d'Or, Amsterdam 1883, Diplôme d'Honneur, Anvers 1884, Membre du Jury, Hors Concours, Paris 1889 et 1900.

M. NIVERT Chevalier de la Légion d'Honneur, est Président de la Chambre de Commerce d'Elbeuf.

Collaborateurs : 3 Médailles d'Or, 1 Médaille d'Argent, 2 Médailles de Bronze, 2 Mentions Honorables.







MIDI

Vienne, Castres, Mazamet,
Dourgne, La Bastide-Rouairoux.

Nous entrons ici dans une catégorie de tissus plus spécialement fabriqués avec les laines artificielles Renaissance, et ici encore, nous avons la satisfaction de constater des progrès considérables et une activité de plus en plus marquée.

Il n'est peut-être pas téméraire de dire que ces étoffes bon marché, composées de laine Renaissance, ont vu leur emploi se développer dans des proportions considérables, en raison d'abord des fluctuations très sensibles et brusques qui ont influencé dans ces dernières années les cours de la laine et qui ont, chaque fois que celle-ci atteignait des limites trop élevées, forcé les consommateurs moyens à utiliser les tissus Renaissance, d'un prix beaucoup plus bas; en raison aussi du développement considérable des maisons de confection qui doivent, pour leurs costumes d'hiver particulièrement, recourir à des étoffes qui leur permettent d'établir des costumes complets à des prix extraordinaires de bon marché. Quoi qu'il en soit, les industriels du Midi ont su se tenir à la hauteur des circonstances qui les favorisaient; bien loin de se laisser endormir par leur succès, ils ont redoublé d'efforts et ont amené leurs tissus à un point de perfection remarquable, non pas seulement par la fabrication, mais aussi et surtout par le traitement de foulon et d'appréts. Ils se sont appliqués à donner à leurs étoffes, un toucher souple et moelleux, à en rendre l'aspect plus fin et ils y ont parfaitement réussi.

VIENNE

Cette ville de fabrique s'est surtout spécialisée dans la fabrication des draperies pour hommes.

Bien que le nombre de ses fabricants se soit réduit dans une proportion assez forte, Vienne n'a rien perdu de son importance commerciale et industrielle. Comme partout, les maisons qui restent se sont développées et agrandies, et Vienne compte quelques fabricants d'une importance de premier ordre; parmi ceux-ci, un seul exposait à Liège.

BONNIER et Fils.

(Maison fondée en 1852).

Grand Prix.

Cette maison présente une exposition remarquable de draps unis, teints en pièces, mélangés et fantaisies, ainsi qu'une spécialité de draps imprimés et de molletons pour vareuses et pélerines.

Tous ces tissus sont préparés, cardés, tissés, filés, imprimés ou apprêtés dans ses usines qui occupent 650 ouvriers et produisent un chiffre d'affaires de 3.500.000 francs.

Grand Prix, Lyon 1894, Amsterdam 1895, Bruxelles 1897; Hors-Concours, Membre du Jury de Paris 1900, Saint-Louis 1904.

En collaboration avec M. MASSE, de Corbie, M. Francisque BONNIER est l'auteur du très remarquable rapport sur la Classe 82 de cette dernière Exposition; Chevalier de la Légion d'Honneur, M. BONNIER est un mutualiste des plus distingués.

Collaborateurs : 3 Médailles d'Argent, 8 Médailles de Bronze.

CASTRES

Cette ancienne ville de fabrique a organisé une exposition collective, dans laquelle se trouvent groupées les diverses industries de Castres, sous la rubrique :

« COLLECTIVITÉ DES FABRICANTS, TEINTURIERS, FILATEURS ET APPRÊTEURS ET INDUSTRIES CONNEXES DU TARN. »

Diplôme d'Honneur.

Ont pris part à cette exposition :

MM. AUGIER, FABRE ET VAISSIÈRE.

BARDOU (Jules).

BERNARD et GUILBERT.

BUZOU.

BONIN (G.).

BONIN (P.).

COLOMBIER (Arthur).

CRAYOL (Jean).

FORTANIÉ (A.).

KREBS, OTTO ET C^{ie}.

LAVAL (Joseph).

LECAMUS (Victor).

LUGAN FRÈRES.

MARAVAL ET C^{ie} (Jules).

PLO et C^{ie} (Henry).

SABARTHÈS (Jules).

Usine dite :

DES PROPRIÉTAIRES DE LA GRANDE FILATURE ET MOULINS SUR
L'AGOUT.

Aucune indication ne permettait de distinguer les produits de chacune de ces maisons, dont quelques-unes ont une très réelle importance.

L'ensemble de cette exposition représentait, nous a-t-on dit, un chiffre d'affaires global et annuel, supérieur à 10 millions de francs.

Castres est en très réel progrès; sa fabrication s'attache toujours plus spécialement aux étoffes communes, genre Péruviennes, mais on y trouve une tendance, d'ailleurs très réussie, vers la nouveauté par l'emploi et la combinaison des fils fantaisie et de dispositions qui renouvellent l'aspect de ces étoffes. Il faut aussi noter les genres draperies pour confections bon marché qui, pensons-nous, sont appelés à prendre une place de plus en plus grande dans la consommation et réservent à Castres un développement d'affaires très encourageant. Grâce au renouvellement complet de son outillage, tant pour la fabrication que pour le traitement de ses tissus qui s'est singulièrement perfectionné dans ces dernières années, cette ville de fabrique est prête à répondre aux perspectives que l'avenir lui présente.



MAZAMET

E ALBA LA SOURCE

(Maison fondée en 1860).

Diplôme d'honneur.

Exposition très complète et intéressante de draperies unies, mélangées et fantaisies pour hommes et garçonnets. Cette fabrication tient le milieu comme genre entre les produits plus élevés de prix d'Elbeuf ou Sedan et les draperies plus communes du Midi. Dans ses ateliers de Mazamet et son usine principale de Moulin-Grau, cette maison possède un outillage complet de filature de cardé, tissage mécanique, teinture et apprêts, et occupe 500 ouvriers. Son chiffre d'affaires annuel atteint 1.500.000 francs.

Mention Honorable, Paris 1867; Médaille d'Or, Paris 1878-1889 et 1900; Hors-Concours, Membre du Jury, Amsterdam 1883; Grand Prix, Bordeaux 1895.

DOURGNE

Les Fils de Henri RAUCOULES

(Maison fondée en 1860).

Médaille d'or.

Fabrique de laines artificielles, dites de Renaissance.

Cette maison tire ses produits des vieux chiffons de tissus, des articles de bonneterie hors d'usage, et nous montre ce qu'on en peut tirer par une classification étudiée et un travail d'effilochage soigné. Elle collabore au travail du fabricant à qui elle fournit les lainages exactement suivis dont il a besoin, et aux nuances qui lui sont nécessaires. Nous trouvons dans cette exposition toute la gamme de laines Renaissance, blanches, noires, couleurs, classées par finesse du mérinos à la cheviote en pure laine, et en laine et coton.

300 ouvriers sont occupés au triage, à l'effilochage, au carbonissage et à la teinture de ces laines, dont le chiffre annuel d'affaires s'élève à 800.000 francs.

M. Henri RAUCOULES fut nommé Chevalier de la Légion d'Honneur en récompense des progrès qu'il fit faire à cette branche d'industrie.

Récompenses aux collaborateurs : 1 Médaille d'Argent, 1 Médaille de Bronze.

LA BASTIDE-ROUAIROUX

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE PRODUCTION

« LA DRAPERIE BASTIDIENNE ».

Hors-Concours.

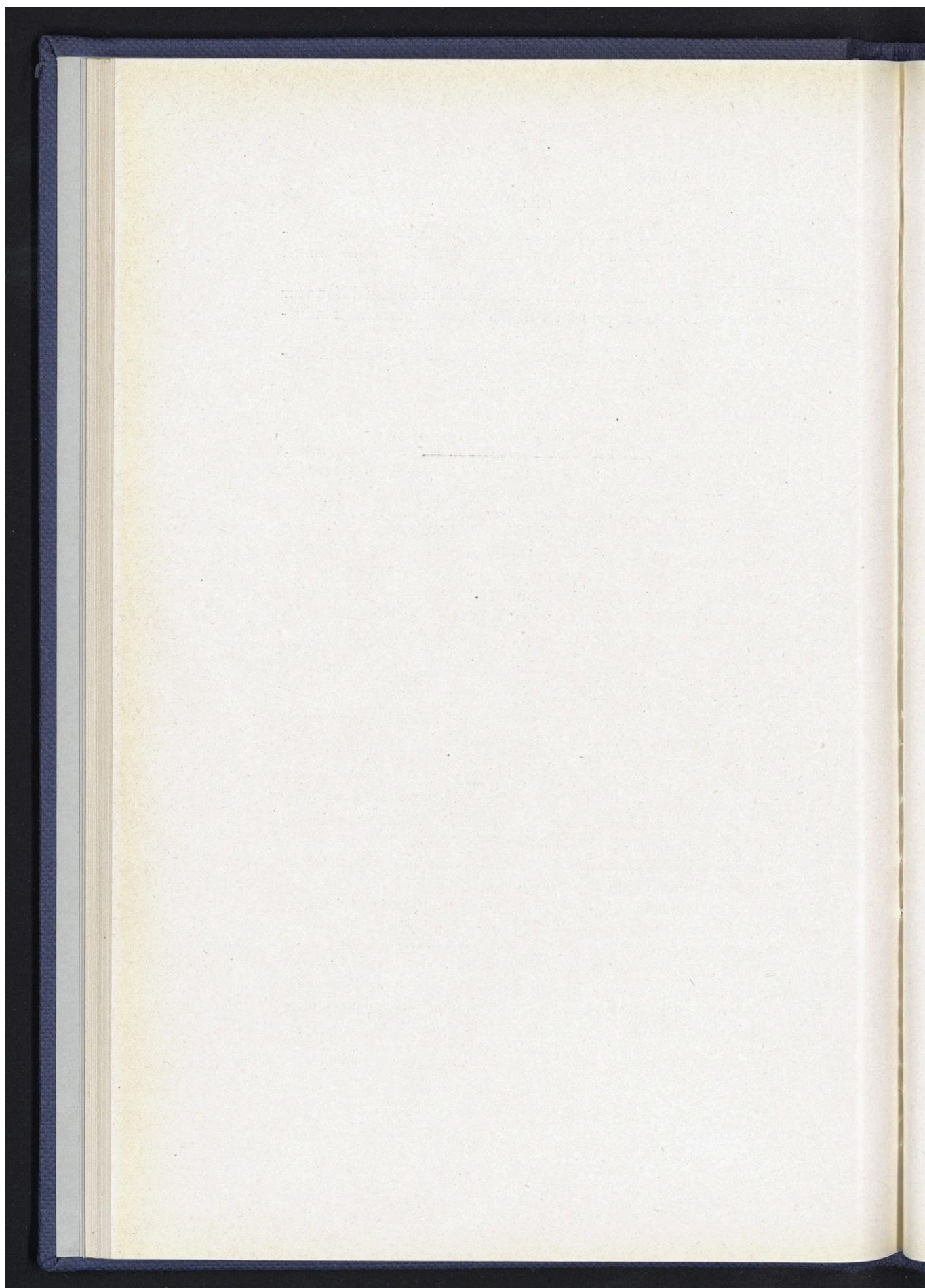
Le Président du Conseil d'Administration de cette Société faisant partie du Jury d'une autre Classe.

Nous nous trouvons devant une Société coopérative créée en 1900, et dont la formation est due à la philanthropie de M. GALIBERT FERRET qui voulut grouper, pour lui assurer du travail, le personnel ouvrier de deux maisons entrées en liquidation.

C'est ainsi que se trouvent occupés environ 190 hommes et femmes, qui produisent des articles de draperies pour hommes et enfants, dont la valeur annuelle oscille entre 150.000 et 200.000 fr.

Ce sont des draps épais, chauds et bon marché, destinés à la campagne et représentant comme qualité et comme prix, la catégorie la plus basse de tous ceux qui figuraient dans la Section française, Classe 82.

Récompense aux collaborateurs : 1 Médaille d'Argent.



BELGIQUE

Dans un des bas côtés de la grande galerie qui constitue l'artère principale de la Section belge se dresse, adossé à une Section étrangère, un vaste rectangle qui contient l'exposition belge des tissus et produits textiles de la laine.

Ce rectangle est formé de hauts panneaux de menuiserie; au centre de la façade principale, un portique monumental encadré de deux vitrines qui contiennent les deux plus importantes expositions de tissus pour robes, donne accès dans l'intérieur. Les deux vitrines de façade sont elles-mêmes, flanquées de deux pavillons d'angle. Les panneaux intérieurs, de même que ceux formant les deux petits côtés extérieurs, sont tapissés des étoffes de draperie que les exposants belges ont voulu présenter sans les protéger par aucune glace. L'intérieur du rectangle est occupé par quelques vitrines basses, plus spécialement réservées aux exposants peigneurs ou filateurs.

Cet ensemble serait parfait, si la place et la lumière avaient été moins parcimonieusement mesurées.

Les exposants belges ont fait preuve d'un goût réel dans la disposition de leurs étoffes et l'agencement des coloris. Le fait le plus intéressant à constater est le degré de perfection auquel ils sont arrivés dans leurs draperies pour hommes. Nous avons remarqué des mousselines légères, des draperies unies et façonnées, des draperies fantaisies, et enfin des draps amazones qui peuvent soutenir n'importe quelle comparaison.

Leurs draps d'administrations, et surtout leurs draps pour billards, sont absolument remarquables.

Leurs tissus robes marquent également un progrès réel mais ici nous devons constater qu'ils n'ont pas encore atteint ni le degré de perfection, ni la diversité de nos tissus français. Ce genre de fabrication était représenté par deux maisons de premier ordre, mais il est permis de croire que les exigences de la concurrence ne les ont pas encore amenées à ce degré d'efforts qui ont mis nos principales villes de fabrique au premier rang.

Quant à nous, fabricants du Nord, qui sommes un peu les descendants et les continuateurs des anciennes corporations flamandes des draps, qui avons puisé chez elles nos premières notions de l'art de la fabrication, nous saluons avec fierté nos frères qui, de l'autre côté de la frontière, ont eux aussi maintenu les vieilles traditions et gardé intacte la réputation qu'avaient, dès le Moyen-Age, les draps de Flandre.

Le peignage, la teinture et la filature des laines étaient représentées par l'importante Société anonyme : LA VESDRE de Verviers qui obtint un Grand Prix; de la même localité, les firmes Alfred Pollet et fils pour leurs fils peignés et cheviotes et J. J. Petit pour ses fils de laine cardée, écrus et mélangés, reçoivent chacune un Diplôme d'Honneur.

Dans la fabrication des draps nous voyons au premier rang trois maisons plus que centenaires : Ivan Simonis, Peltzer et fils, Hauzeur fils aîné; à côté d'elles, quelques maisons plus récentes mais marchant à grands pas dans la voie du progrès : Bettonville et C^{ie}, L. et J. Garot, J. Tasté.

Ces six maisons, toutes de Verviers, sont récompensées par un Grand Prix.

Puis viennent : J.-J. Voos également de Verviers, la Société anonyme d'Ecloo (Anciens Etablissements Goethals) qui reçoivent un Diplôme d'Honneur. Enfin, la maison Kaff et C^{ie} de Verviers qui obtient une Médaille d'Or.

Les tissus pour robes sont présentés par l'importante Société Anonyme de Loth, qui se trouve Hors-Concours par la présence dans le Jury de son distingué Directeur, M. Emile Destrée, et par la Société anonyme Manufacture de tissus, ancienne firme Albert Oudin et C^{ie}, de Dinant qui obtient un Grand Prix.

Un diplôme d'honneur est attribué à la maison E. Van Ceulebrock de Gand pour ses flanelles unies et fantaisies.

Dans l'industrie de la couverture, la Société anonyme de Sclessin anciens établissements Bégasse est mise Hors-Concours, M. Joseph Bégasse consul général d'Autriche-Hongrie étant Membre du Jury.

La Société anonyme lainière de Sterrebeck, ancienne firme de Smeth et C^{ie}, de Bruxelles obtient un Diplôme d'Honneur.

De nombreuses récompenses ont été accordées aux collaborateurs de ces différents industriels qui, dans l'ensemble n'occupent pas moins de 12.000 ouvriers.

Enfin, le Jury a admiré sans avoir à la juger la magnifique exposition de la maison Vaxelaire Clacs et C^{ie}, " au Bon Marché " de Bruxelles. Cette exposition composée de très jolis costumes de Dames, lingeries et broderies, a valu les plus vives félicitations des Membres du Jury à leur très sympathique Collègue M. Raymond Vaxelaire.



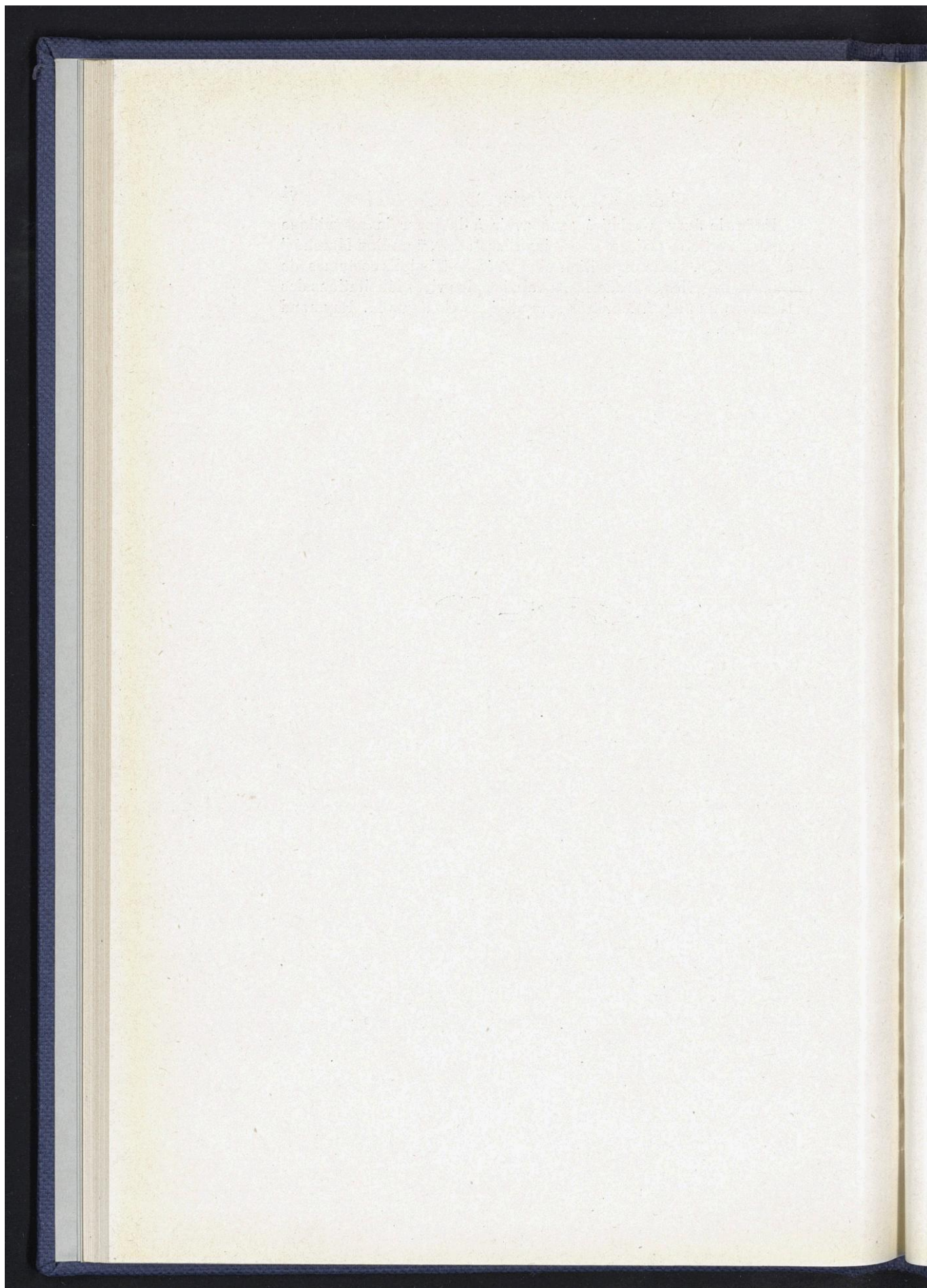




TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	1
------------------------	---

CHAPITRE I

Organisation de la classe 82.	3
---------------------------------------	---

CHAPITRE II

Description de l'Exposition.	9
Jury	13
Récompenses aux coopérateurs et collaborateurs	15

CHAPITRE III

Section française de la classe 82.	17
--	----

RÉGION DU NORD

Roubaix.	18
Tourcoing.	29
Paris.	34
Glageon.	37
Corbie	37
Beauvais	38

RÉGIONS DE L'EST ET DE L'OUEST

Sedan	41
Suippes.	42
Warmeriville.. . . .	42
Reims.	43
Elbeuf	47

RÉGION DU MIDI

Vienne.. . . .	54
Castres	54
Mazamet.	56
Dourgne	56
La Bastide-Rouairoux.	57
BELGIQUE	59



